



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 14 – Octobre 2009



IRIS

EDITIONS



LE BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 14 • Octobre 2009

La présente publication a été réalisée par
Xavier Dehaibe, Aynah Gangji, Benoît Laine et Astrid Romain
sous le conseil scientifique du Dr. Valentijn Bilsen et du Pr. Eric Buyst.
La section 2.5 «Environnement» a été rédigée par Catherine Lambert
avec la participation de Juliette de Villers.

Tous droits réservés

Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse – Cellule Analyse.

L'usage d'extraits de la présente publication en tant qu'exposé ou démonstration dans un article, livre ou fichier est permis, moyennant une mention claire et précise de la source.

Cette édition du baromètre ainsi que les précédentes sont disponibles sur le site internet du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, dans les publications de l'IBSA, à l'adresse suivante :

www.statbru.irisnet.be

Pour toute information concernant ce baromètre, veuillez prendre contact avec :

Madame Aynah Gangji

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) – Cellule Analyse

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Tél. 02/800 38 82 – Fax 02/800 38 17

Courriel anabru@mrbc.irisnet.be

© 2009 Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés

E.R.: F. Résimont, Secrétaire général

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,

Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2009/6374/187



9 789078 580010

ISBN 9078580011



Table des matières

RÉSUMÉ	4
1. INDICATEURS CONJONCTURELS À BRUXELLES	6
1.1. Évolution des indicateurs coïncident et avancé de l'activité économique	6
1.2. Évolution de l'indicateur avancé du marché du travail	8
2. TABLEAU DE BORD	10
2.1. Contexte international	10
2.2. Développements macroéconomiques nationaux et régionaux	15
2.3. Économie bruxelloise	19
2.4. Marché du travail	22
2.5. Environnement : Émissions de gaz à effet de serre	25
3 NOUVELLES PERSPECTIVES RÉGIONALES 2008-2014	30
3.1. Introduction	30
3.2. Contexte national	30
3.3. Résultats	31
3.4. Commentaires	37
RÉFÉRENCES	39
LISTE DES TABLEAUX	41
LISTE DES GRAPHIQUES	42

Cycle conjoncturel du chômage



Cycle conjoncturel du PIB régional



Prévisions à court terme

Composante conjoncturelle du chômage	
Chômage DEI	
Composante conjoncturelle de l'activité économique	

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 10 septembre 2009, sauf mention contraire.

Résumé

- L'activité économique mondiale continue de montrer des signes d'amélioration depuis la parution du dernier baromètre. Cela laisse présager la fin de la phase de contraction plutôt abrupte entamée en 2008. Au final, l'économie mondiale devrait accuser un repli de 1,4 % en 2009 avant d'enregistrer une croissance relativement molle de 2,5 % en 2010. Certains économistes craignent cependant que cette reprise ne soit que de courte durée. Elle repose en effet essentiellement sur des politiques budgétaires extrêmement expansives ou encore sur des processus de déstockage massifs, à savoir des facteurs temporaires. À l'inverse, tant la consommation des ménages que l'investissement des entreprises sont atones, voire dans le rouge. Au vu du taux d'utilisation des capacités de production historiquement bas et des difficultés d'accès au crédit, la reprise de l'investissement productif ne sera probablement pas imminente. Il en va de même pour la consommation privée, plombée par la flambée du chômage et le processus de désendettement poussant les ménages à épargner.

- Malgré une sortie de la récession pour l'Allemagne, la France, le Portugal et la Grèce, la zone euro est encore dans le rouge en ce milieu d'année 2009. Pour le cinquième trimestre consécutif, elle subit un recul de son Produit Intérieur Brut (-0,1 %), à un niveau toutefois nettement inférieur à celui des trimestres précédents. Cette croissance négative est principalement expliquée par la faiblesse des investissements privés mais également de la consommation des ménages. Cette dernière ne reprendra que très lentement étant donné notamment la dégradation sur le marché du travail. Le taux de chômage au sein de la zone euro est en hausse continue depuis le début de l'année 2008 et atteignait 9,5 % en juillet 2009. L'indicateur de confiance économique dévoile toutefois un avenir plus rose au sein de la zone euro et la Banque Centrale Européenne (BCE) a revu ses projections à la hausse. Elle prévoit une récession comprise entre -4,4 % et -3,8 % en 2009 ainsi qu'une très légère reprise en 2010 comprise entre -0,5 % et 0,9 %. Pour ne pas casser la relance qui s'amorce, la BCE poursuivra probablement sa politique monétaire largement

expansionniste et le recours à des mesures non conventionnelles devrait perdurer dans les mois à venir. Cette ligne de conduite sera d'autant plus facile à maintenir que l'inflation n'a cessé de ralentir depuis son pic historique de 4 % en juillet 2008, dans le sillage du repli des prix pétroliers et du ralentissement de l'économie. Si en juin et juillet, l'inflation était négative au sein de la zone euro pour la première fois depuis sa création, on ne parle cependant pas encore de déflation, le phénomène semblant plutôt temporaire.

- La Belgique connaît également un taux d'inflation négatif depuis le mois de mai dernier, ce qui n'était plus arrivé depuis 49 ans. En ce qui concerne les prévisions de croissance pour la Belgique, le Bureau Fédéral du Plan (BFP) prévoit une contraction de 3,8 % en 2009 et une croissance nulle en 2010. Les dernières prévisions de la Banque Nationale de Belgique (BNB) vont dans le même sens et font, elles, état d'une contraction de 3,5 % en 2009 et de 0,2 % en 2010.

- En Région de Bruxelles-Capitale, la croissance de l'activité économique en volume pour 2006 est de 3,6 %, ce qui est plus important que dans le pays cette année-là (3 %). En 2007, l'indicateur «coïncident» de l'activité économique est en hausse jusqu'à la fin du premier semestre. Un retournement du cycle conjoncturel s'est produit fin 2007 et l'indicateur avancé prévoit une poursuite rapide du recul conjoncturel à Bruxelles jusqu'à l'horizon 2010. Ces prévisions sont corroborées par les nouvelles projections macro-économiques à moyen terme du modèle HERMREG qui répartit régionalement certains résultats des perspectives économiques nationales 2009-2014 du Bureau Fédéral du Plan. Les résultats, présentés au chapitre 3, montrent que les premiers effets de la crise dans sa phase financière se font sentir à Bruxelles dès 2007 et conduiront en 2009 à une forte récession dans la Région. L'année 2010 devrait être moins bonne que dans les autres régions du fait de la structure sectorielle de Bruxelles. En effet, les branches «crédit et assurances» et «transport et communications», largement représentées dans la Capitale, subiront encore les effets de la crise en 2010.

- Entamée en octobre 2008, la détérioration du marché du travail bruxellois se poursuit. Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) n'a eu de cesse d'augmenter depuis la parution du dernier baromètre. Ainsi, la barre fatidique des 100 000 chômeurs bruxellois a été franchie en août, dépassant son triste record précédent datant d'août 2006. Cette recrudescence se poursuivra malheureusement en 2009 et probablement jusqu'à la fin de l'année 2010 selon l'indicateur avancé du marché du travail. Celui-ci arbore une hausse quasi-ininterrompue ne lais-

sant entrevoir aucun point de retournement pour les mois à venir.

- À compter de cette édition, le chapitre 4 «Caractéristiques de Bruxelles» est retiré du Baromètre conjoncturel. Du fait du caractère plus structurel des sujets abordés dans ce chapitre, son inclusion dans une publication trimestrielle entraînait trop de redite. Désormais une publication annuelle indépendante sera consacrée à ces thématiques dont la première édition devrait être disponible au quatrième trimestre de cette année.

I. Indicateurs conjoncturels à Bruxelles¹

I.I. Évolution des indicateurs coïncident et avancé de l'activité économique

• Indicateur coïncident de l'activité économique

L'indicateur coïncident de l'activité économique, basé sur des données mensuelles, permet de refléter l'évolution actuelle de l'activité dans la Région de Bruxelles-Capitale. La disponibilité sur une période plus récente de cet indicateur composite permet de prolonger jusqu'en avril 2009 le cycle conjoncturel du Produit Intérieur Brut (PIB) régional, qui n'est, quant à lui, disponible qu'annuellement et avec deux ans de retard.

Afin de calculer cet indicateur, nous utilisons les composantes conjoncturelles des secteurs qui présentent l'évolution cyclique la plus semblable à celle du PIB régional. La production dans la Région de Bruxelles-Capitale est fortement spécialisée dans les services et cet indicateur «coïncident» a été construit de façon à refléter cette structure tertiaire de la Région. Plus spécifique-

ment, il agrège les évolutions conjoncturelles du chiffre d'affaires provenant de cinq activités tertiaires. Depuis la dernière édition du baromètre (juillet 2009), nous avons apporté quelques modifications à cet indicateur afin d'optimiser ses caractéristiques statistiques. Nous avons conservé les secteurs «commerce de gros», «postes et télécommunications» et «activités informatiques». Par contre les secteurs «transport urbain et routier» et «services aux entreprises» ont été remplacés par «services auxiliaires des transports» et «activités immobilières».

L'indicateur composite ainsi obtenu concorde avec le cycle conjoncturel du PIB de la Région. Il peut donc servir de série de référence pour l'étape suivante qui vise à établir un indicateur avancé de l'activité économique.

• Indicateur avancé de l'activité économique

L'indicateur avancé de l'activité économique précède en principe l'indicateur coïncident. Par le passé, cette avance était d'un an et demi. Mais depuis la récente crise économique et la dernière révision du PIB régional, son caractère précurseur s'est substantiellement réduit. La prédiction des développements économiques de la Région reste donc un défi en période de récession.

Pour le moment, l'indicateur avancé est construit sur la base du cycle conjoncturel de deux séries qui normalement présentent un

caractère précurseur par rapport à la série de référence. Il s'agit premièrement de la prévision des entrepreneurs du secteur des services aux entreprises concernant leurs activités, d'après l'enquête de la Banque Nationale de Belgique (BNB). Deuxièmement, l'indice des entrées de commandes dans l'industrie selon le SPF Économie est pris en compte². Ces séries ont été choisies car elles sont pertinentes économiquement, disponibles mensuellement et rapidement et présentent un caractère précurseur marqué pour l'évolution du PIB.

¹ Pour plus d'informations quant à la méthodologie employée pour la construction des indicateurs, se référer à la note méthodologique parue en septembre 2008.

² Dans les précédentes versions du baromètre, l'indicateur avancé de l'activité économique était notamment construit à partir de l'indicateur des entrées de commande dans l'industrie et la construction. Cependant, depuis la crise, le caractère avancé de cet indicateur est bien moins performant par rapport à celui des entrées de commande dans l'industrie uniquement.

De plus, on a ajouté une variable dichotomique qui représente la période de la crise économique. Sa valeur est de 1 à partir de septembre 2008 et de 0 avant cela.

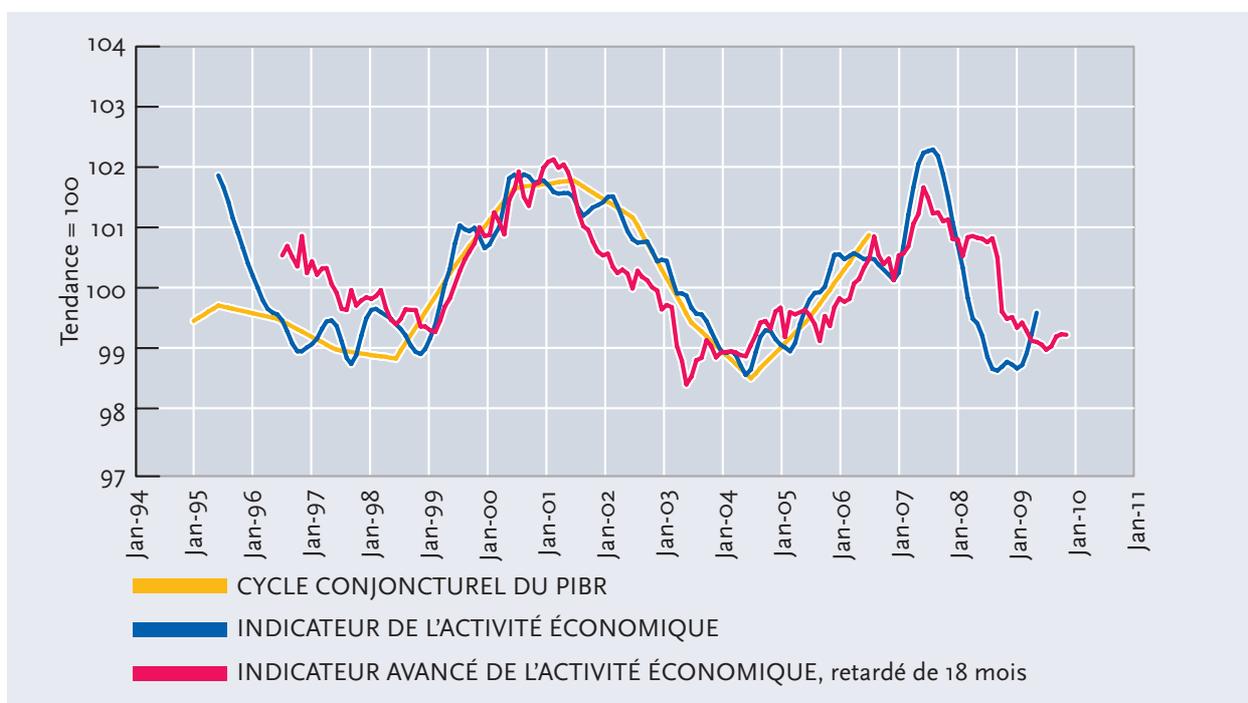
Il faut noter que, comme pour tout indicateur avancé, c'est la tendance (à la hausse ou à la baisse) plus qu'un chiffre exact à horizon donné qui doit retenir l'attention du lecteur.

• Évolution des indicateurs

Le graphique 1 présente le cycle conjoncturel du PIB régional, l'indicateur «coïncident» qui le

reflète et l'indicateur avancé (décalé de 3 mois) qui l'anticipe.

GRAPHIQUE 1: Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale



Source: ICN, SPF Economie-DGSIE, BNB et calculs propres.

Les résultats de l'indicateur «coïncident» (graphique 1) confirment dans un premier temps la hausse conjoncturelle enregistrée par le PIB régional depuis 2004. Cet indicateur situerait le pic conjoncturel au milieu de l'année 2007, soit aux prémices de la crise économique que nous traversons actuellement. On peut ainsi s'attendre à des résultats en demi-teinte pour le PIB bruxellois en 2007, fruit d'une première moitié d'année dynamique et d'un retournement pour la deuxième moitié d'année. Ce résultat confirme les premières estimations de l'ICN à ce sujet (cf. chapitre 2, section 2.2.). L'effondrement de l'indicateur «coïncident» à la suite de ce retournement ne laisse pas

planer de doute quant à l'ampleur de l'impact de la crise sur la Région bruxelloise, pour laquelle l'année 2008 devrait se situer en-dessous de la moyenne.

À plus long terme, l'indicateur avancé permet de se faire une opinion globale sur l'évolution conjoncturelle jusqu'en 2009. Avec toutes les réserves d'usages pour l'interprétation de ce type d'indicateur (en particulier dans le contexte de forte incertitude actuel), l'importante chute de celui-ci permet d'anticiper une année 2009 très négative en termes de croissance économique à Bruxelles.

En conclusion, au-delà du fait évident que Bruxelles n'est pas épargnée par la grave crise économique et sociale touchant l'ensemble des pays du monde, les indicateurs présentés ci-dessus per-

mettent de préciser que le ralentissement se fait largement sentir dès 2008, que la récession risque d'être de grande ampleur en 2009 et qu'une reprise en 2010 reste incertaine.

1.2. Évolution de l'indicateur avancé du marché du travail

L'indicateur avancé du marché du travail anticipe les variations à court terme de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, approchée par la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi bruxellois.

Le modèle utilisé pour calculer cet indicateur a été revu dernièrement. Le modèle prévisionnel initial, datant de 2006, présentait en effet un certain nombre de divergences par rapport à la série de référence (le cycle conjoncturel du nombre de DEI). En outre, il n'intégrait pas les nombreux changements intervenus dans les systèmes de chômage nationaux et régionaux (suppression de pointage, sanctions, intensification de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, etc.) depuis 2006.

Si aucun changement fondamental au niveau de la méthodologie n'a été effectué, l'ensemble des variables prises en compte a été modifié. L'indicateur avancé du marché du travail est maintenant calculé à partir des séries désaisonnalisées suivantes :

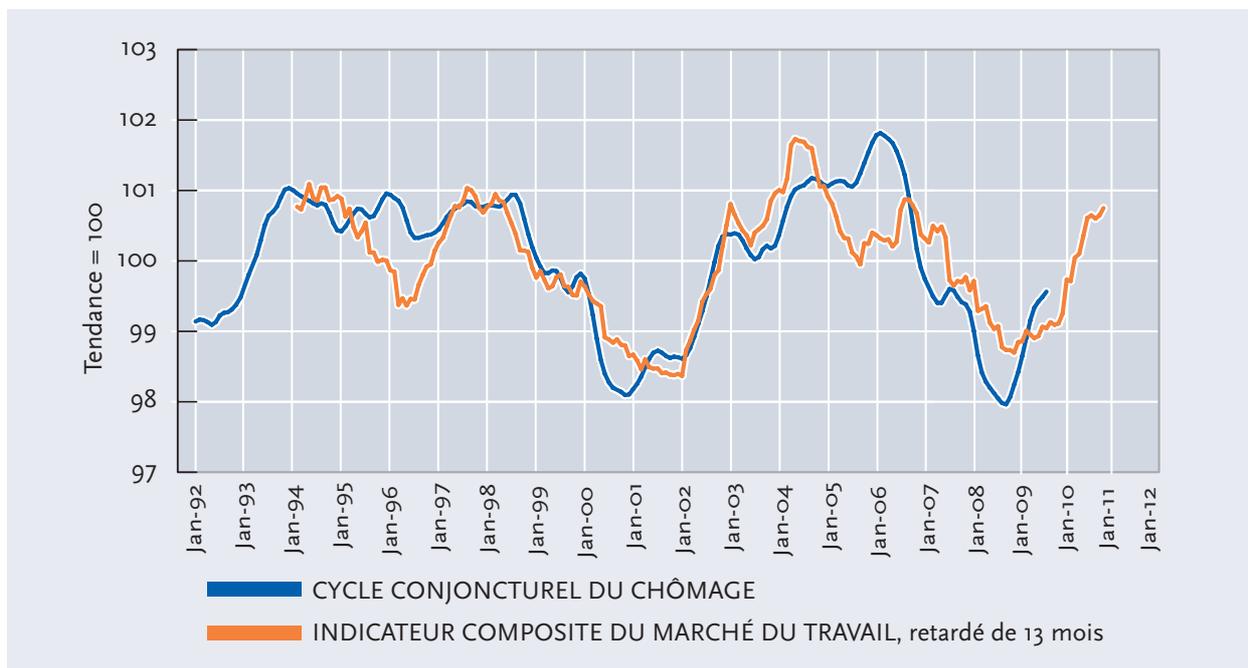
- une variable indicatrice intégrant les changements de politiques en matière de chômage survenus entre la mi-2006 et la mi-2007 ;
- la courbe synthétique de l'activité économique à Bruxelles, calculée par la Banque Nationale de Belgique (BNB) ;
- les prévisions d'emploi des entrepreneurs dans le secteur de la construction - travaux de génie civil et travaux routiers en Belgique ;
- la différence entre le nombre d'offres d'emploi reçues et le nombre d'offres d'emploi satisfaites au sein du marché du travail bruxellois, qui indique le degré d'adaptation ou de tension existant sur le marché du travail.

Chacune de ces séries est disponible rapidement, avec une fréquence mensuelle et reflète l'évolution conjoncturelle sur le marché du travail avec un caractère précurseur. L'ajustement du nouveau modèle s'est avéré bien meilleur. Son caractère prévisionnel optimal est estimé à 13 mois.

Le graphique 2 compare l'évolution de l'indicateur avancé du marché du travail décalé de 13 mois avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés dans la Région de Bruxelles-Capitale.

La tendance à la baisse du nombre de DEI observée depuis la mi-2006 s'est renversée en septembre 2008, le marché du travail bruxellois subissant les effets de la crise économique mondiale. On peut en effet observer, à partir du graphique 2, une ascension fulgurante de la composante conjoncturelle du nombre de chômeurs bruxellois depuis la mi-2008, confirmant ainsi les prévisions faites par l'indicateur avancé du marché du travail lors des précédentes publications du baromètre. Cette recrudescence se poursuivra malheureusement en 2009 et probablement jusqu'à la fin de l'année 2010 selon l'indicateur avancé du marché du travail, qui arbore une hausse quasi-ininterrompue ne laissant entrevoir aucun point de retournement pour les mois à venir. Cette conclusion est confirmée par les résultats issus des projections HERMREG (cf. chapitre 3). Ces dernières ne prévoient en effet pas de baisse du taux de chômage et de reprise de l'emploi avant 2012.

GRAPHIQUE 2: Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale



Source: Actiris, BNB et calculs propres.

2. Tableau de bord

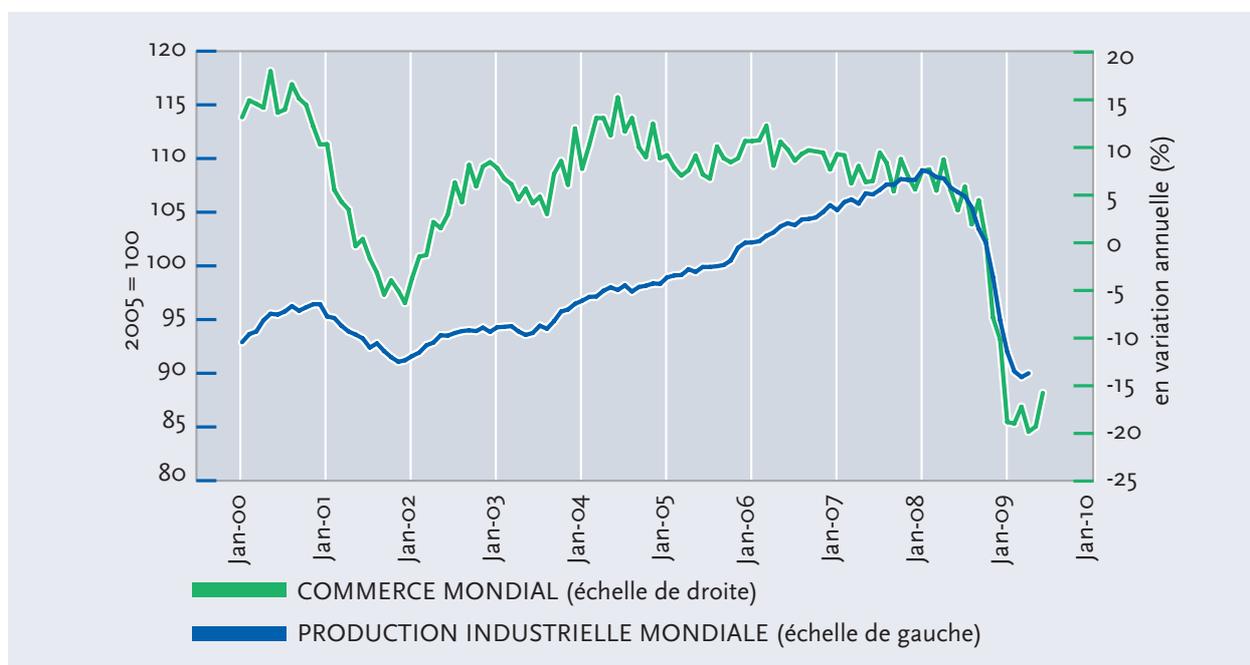
2.1. Contexte international

• Vers une récession à double creux ?

La phase de contraction de l'activité économique mondiale, entamée en 2008 et caractérisée par une ampleur et une rapidité saisissantes, semble toucher à sa fin. Depuis la parution du dernier baromètre, les signes de plus en plus nombreux d'arrêt de la détérioration de l'économie mondiale continuent de s'accumuler. L'amélioration des enquêtes de conjoncture telle qu'observée dans le dernier baromètre se traduit actuellement par une légère hausse des échanges internationaux ainsi que par une stabilisation des indices de production industrielle (graphique 3). Certains pays, tels

que le Japon, l'Allemagne ou la France sont par ailleurs sortis de la récession selon les dernières estimations trimestrielles. Enfin, tant le FMI que l'OCDE et la BCE ont légèrement revu leurs prévisions à la hausse depuis leurs dernières estimations. La récession n'est cependant pas finie. La reprise sera vraisemblablement molle et accompagnée de répercussions sociales non négligeables. Selon le FMI, l'activité économique mondiale devrait accuser un repli de 1,4 % en 2009 avant d'enregistrer une croissance de 2,5 % en 2010.

GRAPHIQUE 3: Évolution de la production et du commerce dans le monde, 2000-2009



Source: Centraal Planbureau, OCDE.

Si pour certains économistes, le retour à la croissance se rapproche tout doucement, d'autres redoutent que ce redressement ne soit que de courte durée et que l'activité économique mondiale replonge en 2010 ou 2011. On se retrouverait dans ce cas dans un scénario de «récession à double creux». Plusieurs éléments déclencheurs pourraient entraîner cette rechute, dont notamment une flambée des prix du pétrole. Elle pourrait également avoir lieu suite à l'évaporation des effets bénéfiques liés aux différents plans de relance. En effet, la stabilisation de la chute du PIB est essentiellement due aux politiques budgétaires accommodantes ainsi qu'à l'ajustement des stocks. Cependant, il ne s'agit là que de forces temporaires. En effet, les États se verront probablement dans l'obligation d'adopter tôt ou tard des politiques budgétaires plus restrictives dans les mois qui viennent afin de contenir les déficits budgétaires. En outre, il est probable que les investissements des entreprises restent apathiques dans les mois à venir étant donné notamment un accès au crédit difficile ou encore un taux d'utilisation des capacités de production extrêmement bas. Il en va de même pour la consommation des ménages qui risque fort d'être déprimée suite à la flambée du chômage ainsi qu'au désendettement des ménages.

Ces derniers mois ont également été caractérisés par une inflation nulle voire négative dans de nombreux pays, suite notamment à une offre excédentaire importante et à l'écroulement des prix des matières premières observé fin 2008 début 2009 (OCDE, 2009).

Aux États-Unis, l'activité économique s'est contractée pour la quatrième fois consécutive au cours du deuxième trimestre 2009, mais à une cadence toutefois nettement inférieure aux trimestres précédents, de -0,3 % (graphique 4). À titre de comparaison, le PIB américain avait chuté successivement de -1,4 %, -1,6 % et -0,7 % lors des trois trimestres précédents. Ce ralentissement du rythme de dégradation est essentiellement imputable à la consommation publique ainsi qu'au commerce extérieur qui ont tous deux contribué positivement à la croissance du PIB au deuxième trimestre. À l'opposé, on a observé une

contribution négative des investissements privés, à plus de 3,2 %. Quant à la consommation privée, elle peine à décoller et a reculé de 1 % en rythme annualisé. Les ménages ont en effet plus épargné que consommé malgré les mesures de relance. Étant donné qu'il est peu probable que de nouvelles mesures budgétaires soient mises en place dans les mois à venir au vu du niveau du déficit budgétaire américain, une embellie en matière de consommation privée est peu probable pour le prochain trimestre. Elle est d'autant moins envisageable que la progression des salaires ralentit et que le nombre de personnes au chômage atteint des sommets. Le taux de chômage a ainsi doublé depuis le début de la récession et atteignait 9,7 % en août contre 9,4 % en juillet. Cependant, le nombre d'emplois supprimés chaque mois diminue depuis le début de l'année et on en a comptabilisé 216 000 en août. En outre, les indicateurs avancés sont plutôt positifs sur l'avenir. Les nouvelles commandes de biens durables parmi lesquels on retrouve les automobiles ou les gros appareils ménagers ont crû en juillet de 4,9 % par rapport à juin. Quant à l'indicateur de confiance des consommateurs, il continue de progresser, passant de 47,4 en juillet à 54,1 en août.

Le Japon serait, quant à lui, déjà sorti de la récession, le PIB ayant rebondi au deuxième trimestre, de 0,6 %, après quatre trimestres consécutifs de croissance négative (graphique 4). Ce résultat est en grande partie attribuable à un rebond des exportations, de 6,3 % par rapport au trimestre précédent. La consommation des ménages est également plus vigoureuse (0,8 %), notamment grâce aux mesures massives prises dans le cadre des quatre plans de relance successifs adoptés par le gouvernement japonais, s'élevant au total à près de 5 % du PIB. L'investissement privé non résidentiel est par contre encore fortement négatif (-4,3 %). Certains craignent cependant que cette reprise ne soit que de courte durée. Les effets des politiques budgétaires extensives ne sont pas éternels et la situation sur le marché du travail s'est fortement dégradée. Le taux de chômage a atteint en juillet son plus haut depuis 2002 (5,7 %). Par ailleurs, l'indice des prix à la consommation a chuté de 2,2 % sur un an à la fin du mois de juillet.

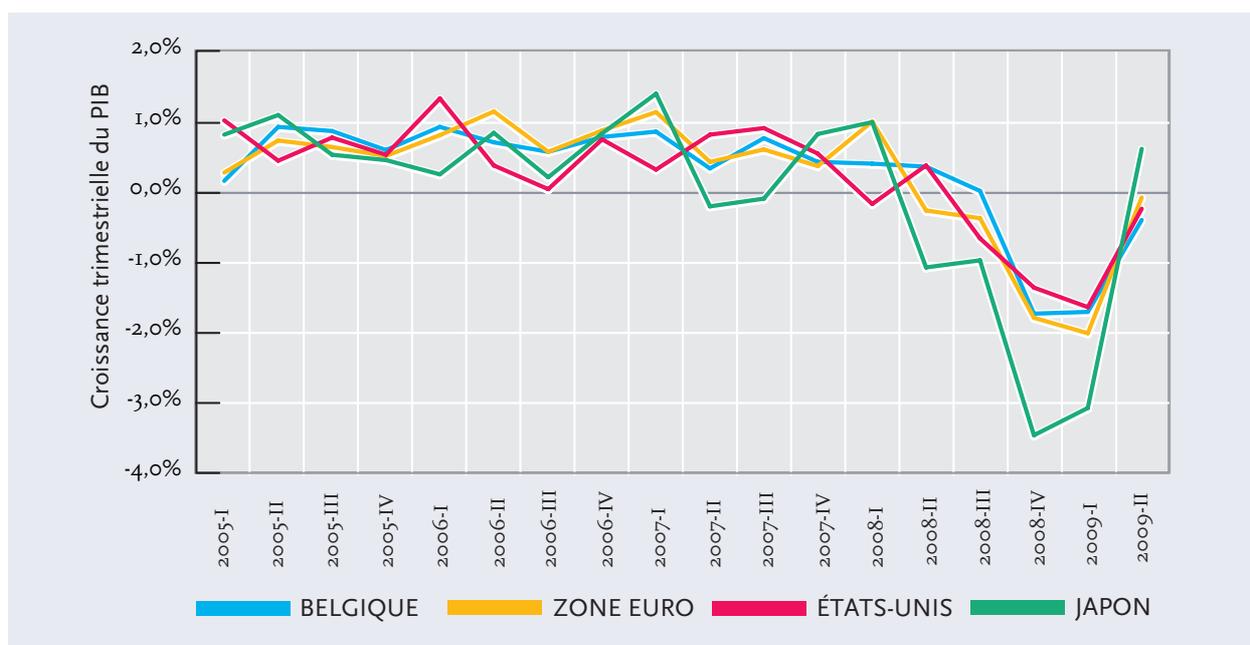
Au sein de la zone euro, si selon les indicateurs trimestriels, l'Allemagne, la France et la Grèce sortent de la récession, d'autres pays membres subissent encore de plein fouet les effets de l'éclatement de la bulle immobilière, le recul des exportations ou encore les dommages subis par le secteur financier. La zone euro dans son ensemble connaît donc un cinquième recul trimestriel consécutif de son PIB (-0,1 %), mais à un niveau nettement inférieur à celui du trimestre précédent (-2,5 %) (graphique 4). L'amélioration de la conjoncture est surtout due à la consommation des ménages (les primes à la casse ont fortement soutenus les marchés automobiles), le commerce extérieur et les dépenses publiques. Les investissements et les stocks ont par contre encore eu une influence négative sur la croissance économique. En outre, tant la production industrielle que le taux d'utilisation des capacités de production sont encore en recul.

Le taux d'épargne des ménages³ continue d'augmenter, la dépense de consommation finale ayant baissé davantage (-1,1 %) que le revenu disponible (-0,2 %). Le taux d'épargne s'est

ainsi établi à 15,6 % au premier trimestre 2009 contre 14,9 % au trimestre précédent. Il s'agit du taux le plus élevé depuis le début de la série. La reprise de la consommation des ménages ne se fera que très progressivement étant donné la détérioration probable du marché du travail au cours des prochains mois. Le taux de chômage est passé de 7,5 % en juin 2008 à 9,5 % en juillet 2009. Il faut remonter à juin 1999 pour retrouver un taux de chômage encore plus élevé dans la zone euro. De plus, aucun pays de la zone euro n'a été épargné. Les pays les plus touchés sont l'Espagne avec 18,1 % et l'Irlande avec 12,2 %.

Cependant, l'avenir au sein de la zone euro semble plus rose. L'indicateur de confiance économique, qui constitue un bon indicateur avancé du PIB est en hausse depuis son point le plus bas atteint en mars à 64,6 points. Il a atteint 80,6 points en août, soit son niveau le plus élevé depuis septembre 2008. Par conséquent, la BCE a revu ses projections à la hausse et prévoit une croissance comprise entre -4,4 et -3,8 % en 2009 et -0,5 et 0,9 % en 2010.

GRAPHIQUE 4: Évolution trimestrielle du PIB en euros chaînés*



* Croissance à un trimestre d'intervalle, données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2000.
Source: Eurostat, BNB et calculs propres.

³ corrigé des variations saisonnières

Une reprise semble déjà s'amorcer dans la plupart des pays émergents. C'est le cas de la Chine notamment qui a renoué, au deuxième trimestre 2009, avec une croissance de 7,9 % sur un an contre 6,1 % au premier trimestre 2009 (en glissement annuel). Cette expansion s'explique principalement par le plan de relance du gouvernement qui engendre des dépenses d'infrastructure et une augmentation vertigineuse des prêts bancaires. Il semblerait que les autorités chinoises stimulent fortement le cré-

dit pour doper la demande intérieure, ce qui la rendrait moins dépendante vis-à-vis de l'économie mondiale. On peut d'ailleurs observer une hausse de la consommation intérieure notamment au travers de la vente de détail (17 %). Soutenue par la demande intérieure, la production industrielle a aussi progressé de 10,8 % en juillet et de 7 % sur les six premiers mois de l'année. À l'inverse, étant donné la faiblesse de la demande, la Chine a vu ses exportations chuter de 23 % sur un an.

• Politique monétaire : Quelle stratégie de sortie adopter ?

Tant la banque centrale du Canada que celles des États-Unis, du Japon, du Royaume-Uni ou que la BCE ont réduit leurs taux directeurs à un pour cent ou moins ces derniers mois. Il est probable que ces taux restent à ces niveaux plancher pendant encore un certain temps. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce statu quo parmi lesquelles un faible risque d'inflation et des perspectives plutôt pessimistes sur le marché du travail. Les Banques centrales ont également peur d'étouffer la faible reprise qui s'amorce. Elles attendent donc le moment propice pour hausser les taux. Ce moment ne peut pas être trop précoce, afin de ne pas casser la reprise. Il ne peut pas non plus être trop tardif au risque de voir apparaître une hausse de l'inflation, voire la formation de nouvelles bulles.

Pour l'instant, les marges de manœuvre des grandes Banques centrales à ce niveau étant considérablement réduite, elles ont recours à diverses stratégies afin de soutenir leur économie. Tant la Réserve Fédérale que la Banque d'Angleterre contribuent encore à la relance par le rachat de titres obligataires émis par les pouvoirs publics (assouplissement quantitatif)

mais également par les entreprises privées (assouplissement qualitatif). Les objectifs poursuivis sont aussi divers qu'élargir la masse monétaire, faire baisser les taux obligataires ou encore relancer le crédit. La BCE a également accru ses interventions en procédant fin juin à une énorme injection de liquidité (portant sur 442 milliards d'euros). La Banque centrale n'envisage actuellement pas de mettre fin à des mesures non conventionnelles tant que la reprise économique n'est pas complètement assurée.

En matière d'inflation, après le pic historique de 4 % enregistré il y a un an, en juillet 2008, elle n'a cessé de ralentir dans la zone euro, dans le sillage du repli des prix pétroliers et du ralentissement de l'économie. Elle a été estimée à -0,7 % en juillet 2009. Ce niveau est sans précédent depuis la création de statistiques pour cette zone en 1996. En juin, le taux était de -0,1 %. Il s'agissait du premier taux d'inflation négatif enregistré depuis la création de la zone euro. On ne parle cependant pas encore de déflation, le phénomène semblant plutôt temporaire.

• Turbulences sur les marchés des changes et des matières premières

TABLEAU 1: Évolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro

Dollars US par euro		
	Moyenne de la période	Fin de la période
2009 - MAR	1,305	1,331
2009 - AVR	1,319	1,328
2009 - MAI	1,365	1,410
2009 - JUN	1,402	1,413
2009 - JUL	1,409	1,414
2009 - AOÛ	1,427	1,427

Source: BCE.

Le recul de la devise américaine face aux autres monnaies observé dans le précédent baromètre s'est poursuivi au cours de ces trois derniers mois, suite notamment aux nombreuses pressions que subit celle-ci. Parmi ces pressions, on peut notamment retrouver l'inquiétude qui règne concernant l'ampleur des déficits commercial et budgétaire des États-Unis. Le déficit budgétaire devrait atteindre à lui seul près de 1 600 milliards de dollars, soit plus de 10 % du PIB de ce pays. Il s'agit d'un montant trois fois plus élevé que l'année précédente.

De plus, suite à l'amélioration des statistiques économiques américaines et à l'approche de la fin de la phase de contraction de l'économie mondiale, les investisseurs retrouvent un certain appétit pour le risque, délaissant ainsi les valeurs refuges, dont fait partie le dollar. Ce dernier a donc perdu son rôle de valeur refuge, qui impliquait l'afflux d'investissements étrangers vers les États-Unis. Son affaiblissement pousse les prix des matières premières libellées en cette devise vers le haut et se traduit par un effet inflationniste.

Conséquence de ce mécanisme, l'euro évolue actuellement entre 1,40 USD et 1,45 USD, soit un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis près d'un an et un gain d'environ 14 % depuis la début mars. Au moment de la clôture du présent baromètre, un euro s'échangeait contre 1,4712 dollar⁴.

La dépréciation du dollar face à l'euro plombe la compétitivité de la zone euro et sa croissance. Cependant, dans les mois qui viennent, il est possible que l'euro se déprécie par rapport au dollar, étant donné une relance économique moins soutenue dans la zone euro qui pourrait inciter la BCE à maintenir son taux directeur plus longtemps à son niveau plancher.

GRAPHIQUE 5: Évolution du prix du pétrole brut (Brent Mer du Nord)



Source: U.S. Department of Energy, Energy Information Administration.

⁴ En date du 17 septembre 2008.

Le cours du pétrole s'est effondré fin 2008 de plus de 75 % en l'espace de cinq mois retombant à 33,73 dollars en décembre, soit son plus bas niveau depuis 2004. Suite à cette chute sans précédent, le prix du baril de Brent s'est graduellement raffermi et a repris plus de 120 % de sa valeur. On est toutefois loin des sommets atteints l'été passé, avec un record absolu de 143,95 dollars, le prix du baril évoluant actuellement autour de 70 dollars (graphique 5).

Cette hausse du prix du brut est partiellement expliquée par le fait que la demande de pétrole est généralement accrue pendant les mois d'été, les déplacements en voiture et en avion étant plus élevés sur cette période de vacances. Cependant, les facteurs fondamentaux rentrent de moins en moins en compte dans la détermination du prix du pétrole. La hausse observée ces derniers mois semble en effet exagérée au regard des stocks actuels tant au niveau des pays de l'OPEP que des États-Unis. Il semblerait que ce soit plutôt la spé-

culcation qui fasse grimper le prix de l'or noir. La chute du dollar rend en effet les matières premières libellées dans cette devise plus attractives pour les investisseurs. La publication, ces derniers mois, d'indicateurs rassurants laissent également présager une reprise de l'économie, notamment aux États-Unis, le plus gros consommateur de brut au monde. Cela impliquerait donc une éventuelle hausse de la demande de pétrole.

Étant donné la phase de contraction dans laquelle l'économie mondiale s'est retrouvée en début d'année et la reprise molle qui nous attend, tant l'OPEP que l'Agence Internationale de l'Énergie s'attendent à ce que la demande mondiale de brut baisse en 2009 par rapport à 2008 (respectivement de 1,9 % et 2,7 %) (Dexia, 2009). Ils escomptent toutefois que cette demande se reprenne lentement en 2010 (respectivement de 0,6 % et 1,6 %), principalement en raison de la croissance de la consommation dans les pays émergents asiatiques et plus particulièrement en Chine.

2.2. Développements macroéconomiques nationaux et régionaux

• Croissance du PIB

La crise financière a engendré une profonde récession économique en Belgique. Le Bureau Fédéral du Plan (BFP) table sur une contraction du PIB de 3,8 % en 2009 et sur une sortie de crise avec une croissance nulle en 2010 (tableau 2). Les dernières prévisions de la Banque Nationale de Belgique (BNB) font, elles, état d'une contraction de 3,5 % en 2009 et de 0,2 % en 2010.

Ces prévisions sont dues au contexte international extrêmement négatif qui entraîne une diminution des exportations belges, faute de débouchés. En 2009, les importations baisseraient moins que les

exportations, creusant le déficit commercial. Cette même année, la demande intérieure connaîtrait également une croissance négative, soutenue cependant par les dépenses de consommation finale des pouvoirs publics et les investissements publics, tous deux en croissance à la suite des plans de relance. Ces deux effets négatifs, demande intérieure et balance commerciale, expliquent le large repli projeté de l'activité économique. En 2010, la situation devrait légèrement s'améliorer car les demandes intérieures et extérieures devraient lentement se redresser. Cependant, la croissance annuelle des investissements des entreprises devrait rester négative.

TABLEAU 2: Taux de croissance annuelle du PIB en volume : comparaison entre la Région de Bruxelles-Capitale, le Royaume et l'UE-15

	Région de Bruxelles-Capitale	Belgique	UE-15
2000	3,6	3,7	3,9
2001	1,8	0,8	1,9
2002	3,3	1,5	1,2
2003	0,2	1,0	1,2
2004	3,3	3,0	2,3
2005	4,0	1,8	1,8
2006	3,6	3,0	2,9
2007	1,4(e)	2,8	2,6 (-0.1)
2008	n.d.	1,2	0,6
2009	n.d.	-3,8(e)	-4,0(e)
2010	n.d.	0,0(e)	-0,1(e)

(e) Estimations.

n.d. = données non disponibles.

Entre parenthèses: différence par rapport au dernier baromètre.

Source: Eurostat, ICN, BNB, HERMREG et calculs propres.

À Bruxelles, la croissance du PIB à prix courants en 2005 s'était avérée meilleure (4,7 %) qu'en moyenne dans le pays (4,3 %). Par contre, en 2006, il semble y avoir une relation inverse entre la Région et le Royaume car la croissance du PIB à prix courants (4,5 %) a été moins importante qu'en moyenne dans le pays (5,3 %). D'après une estimation provisoire⁵ de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), la croissance du PIB à prix courants de la Région de Bruxelles-Capitale en 2007 serait de 3,9 % contre 5,2 % en moyenne dans le Royaume. Mais cette valeur doit être analysée avec prudence car entre la version provisoire des Comptes Régionaux et la version définitive prévue en décembre, les variations ont parfois été très importantes par le passé.

L'effet prix n'est pas négligeable : l'inflation constatée étant fortement dépendante de la branche d'ac-

tivité considérée, le profil économique largement différent entre Région bruxelloise et reste du Royaume amène à des distorsions dans l'évaluation de la croissance à prix courants. Ceci est particulièrement critique dans la branche des services financiers, où les mouvements de taux d'intérêt impliquent de fortes variations du prix de l'intermédiation financière, menant à une baisse des prix très nette en 2006. Il est donc intéressant de considérer les chiffres de croissance en volume car ils rendent les comparaisons en termes de volume d'activité plus pertinentes.

De fait, la croissance du PIB en volume⁶ a été plus importante en 2006 et 2007 à Bruxelles que dans le pays (tableau 2), illustrant bien l'effet prix décrit ci-dessus. On peut cependant s'attendre à une inversion de cette tendance en tout cas dans le secteur financier avec la remontée des taux en 2007.

⁵ Traditionnellement, lors de la publication de mars de l'année t, l'ICN livre une estimation provisoire de la valeur ajoutée régionale relative à l'année t-2. Cette estimation régionale repose sur des comptes nationaux établis eux-mêmes sur la base d'informations encore incomplètes ainsi que sur certaines clés de répartition régionales (ONSS) calculées au départ d'informations partielles également. La méthode définitive peut seulement être appliquée en décembre ou en janvier de l'année suivante, une fois les informations de base complètement disponibles.

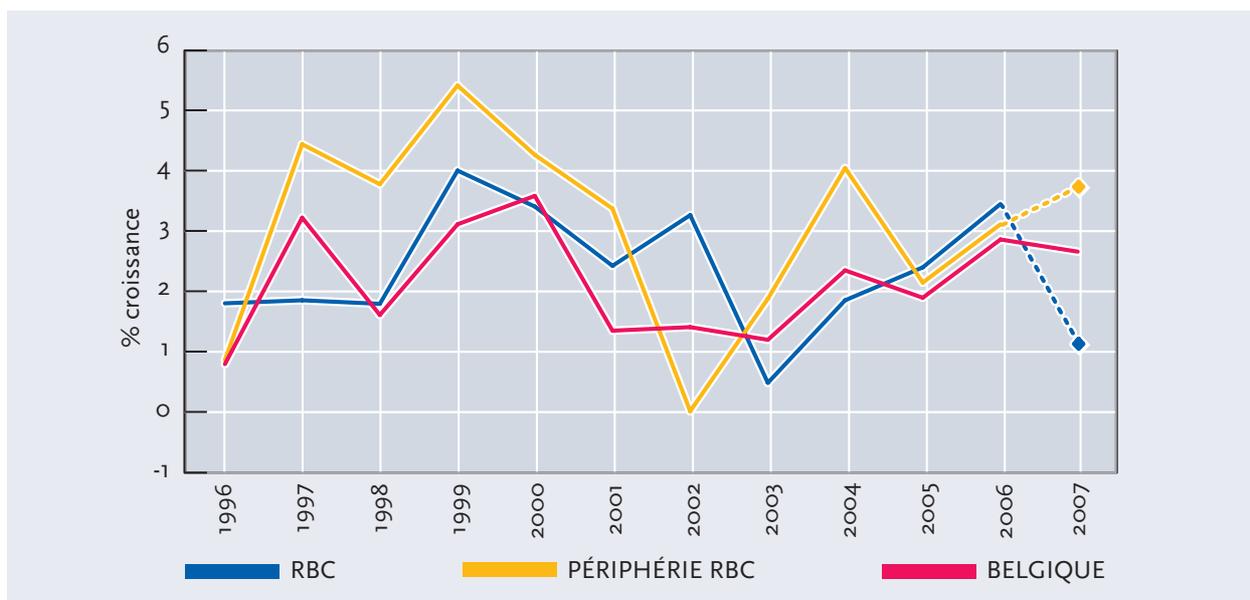
⁶ La transformation du PIBR à prix courant en PIBR en volume a été effectuée sur la base d'une décomposition des activités économiques en 60 branches.

• Évolution de la Valeur Ajoutée

En ce qui concerne la Valeur Ajoutée (VA), on remarque également un décalage entre Bruxelles et le Royaume (graphique 6). Comme pour le PIB, la

spécialisation sectorielle de Bruxelles explique en partie ce décalage.

GRAPHIQUE 6: Croissance annuelle de la valeur ajoutée brute en Région de Bruxelles-Capitale, dans les arrondissements de la périphérie* et en Belgique



* La périphérie est définie comme le Brabant wallon et le Brabant flamand.

Source: ICN.

Les évolutions bruxelloises de la VA coïncident souvent avec celles observées dans le secteur financier, où le creux du dernier cycle s'est produit en 2003 soit plus tard que pour les autres secteurs. De la même manière, en ligne avec les évolutions de la branche des activités financières, 2006 devrait marquer l'apogée du cycle de croissance de la valeur ajoutée à Bruxelles en moyenne annuelle.

Les valeurs provisoires de VA pour 2007 sont représentées par des points sur le graphique 6. En effet, comme nous l'avons déjà souligné plus haut, cette valeur doit être analysée avec prudence vu l'ampleur des variations entre la version provisoire et la version définitive. Il semble cependant que la spécialisation tertiaire de Bruxelles tourne à son désavantage. Bruxelles devrait en effet souffrir largement des effets immédiats de la crise économique vu son exposition particulière dans le domaine financier. L'indicateur avancé de l'activité économique de Bruxelles (chapitre 1, graphique 1) corrobore cette analyse.

Le graphique 6 montre que la croissance économique de la périphérie bruxelloise (à savoir Louvain, Hal-Vilvorde et Nivelles) reste globalement plus élevée que celle du Royaume. En effet, rappelons que la fonction de centre économique de Bruxelles déborde du strict territoire régional. Les arrondissements proches de la Région disposent de plus grands espaces et peuvent donc accueillir une production davantage industrielle, tout en maintenant les avantages de la proximité de la Capitale (main d'œuvre, logistique, réseaux d'information, lieux de décision). La dynamique industrielle récente dans les deux Brabant, orientée vers des branches d'avenir comme la pharmacie et les nouvelles technologies leur évitent pour autant de pâtir d'une surreprésentation d'industries en déclin (acier, automobile). Cette situation particulière leur confère ainsi un profil de croissance plus marqué et largement en expansion ces dernières années.

• Inflation⁷

Depuis le mois de mai dernier, la Belgique connaît un taux d'inflation négatif, ce qui n'était plus arrivé depuis 49 ans. Cependant, au mois d'août, il a augmenté pour la première fois depuis septembre de l'année passée. D'après les prévisions mensuelles publiées par le Bureau Fédéral du Plan (tableau 3), ce taux de croissance annuelle de l'indice des prix à la consommation devrait encore être négatif aux mois de septembre et d'octobre et devrait repasser en positif à partir de novembre.

Sur la base de ces prévisions mensuelles, l'inflation en moyenne annuelle devrait atteindre 0 % en 2009 et remonter à 1,6 % en 2010 alors qu'elle était

de 4,5 % en 2008, ce qui représente d'ailleurs un taux inhabituellement élevé dans l'histoire économique récente comme l'ensemble des acteurs économiques ont pu le ressentir. Il serait donc abusif de parler ici de réelle déflation. Comme nous le mentionnions déjà dans la dernière édition de ce baromètre, la situation que nous connaissons s'apparentent plus à une correction largement liée aux évolutions des prix de l'énergie. Une possible réaction de défiance des acteurs économiques face à l'endettement croissant des états européens et à la politique accommodante de la BCE impliquerait plutôt un retour à des taux d'inflation plus élevés à moyen terme.

TABLEAU 3: Évolution de l'indice des prix à la consommation

	Indice (2004 = 100)	Taux de croissance annuelle (%)
JAN - 2009	111,36	2,32
FÉV - 2009	111,74	1,93
MAR - 2009	111,10	0,62
AVR - 2009	111,33	0,60
MAI - 2009	111,25	-0,37
JUN - 2009	111,04	-1,10
JUL - 2009	110,97	-1,68
AOÛ - 2009	111,31	-0,78
SEP - 2009(e)	111,21	-1,02
OCT - 2009(e)	111,48	-0,61
NOV - 2009(e)	111,57	0,07
DÉC - 2009(e)	111,88	0,57

(e) Estimations.

Source: Bureau Fédéral du Plan.

Le lien entre inflation et salaires par le biais des mécanismes d'indexation provoque des réactions avec un certain retard. Ainsi, les salaires en général devraient augmenter en 2009 nettement plus que le contexte économique ne le suggérerait, du fait des indexations successives consécutives à la bouffée d'inflation vécue en 2008. L'indice pivot a ainsi été dépassé en août 2008. De manière similaire, la phase de désinflation connue jusqu'en juillet devrait mener à une stagnation des salaires en 2010. Ainsi, selon les prévisions mensuelles de «l'indice santé» du BFP, il ne devrait pas y avoir de dépassement de l'indice pivot avant décembre 2010.

⁷ Compte tenu de l'étroitesse du territoire, des flux économiques qui traversent les différentes régions et des mécanismes communs d'indexation, les informations régionales relatives aux prix sont généralement reprises des statistiques nationales.

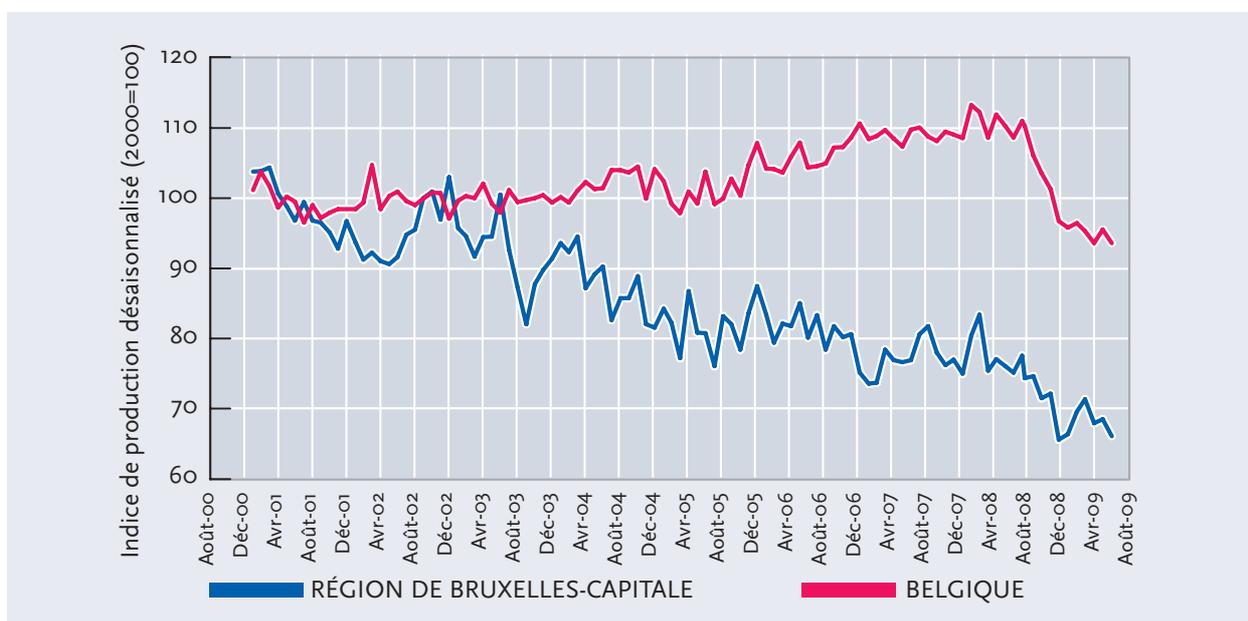
2.3. Économie bruxelloise

• La production industrielle

Parmi les différentes sources statistiques à notre disposition pour approcher l'activité industrielle bruxelloise, nous avons décidé d'utiliser l'indice de production publié par le SPF Économie et les résultats issus des «Enquêtes de conjoncture» de la

BNB. Tous deux présentent l'avantage d'être disponibles très rapidement. En outre, si le premier reflète les évolutions récentes du secteur industriel, les seconds traduisent en sus les prévisions à court terme des entrepreneurs.

GRAPHIQUE 7: Évolution de la production industrielle en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique



Source: SPF Économie-DGSIE.

L'indice (désaisonnalisé) de production a pour objectif d'approcher, à partir d'une enquête mensuelle, la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de l'ensemble du secteur industriel et de la construction. L'analyse de son évolution depuis 2001, à partir du graphique 7, nous montre un décalage grandissant entre la Région et le reste du pays, plus particulièrement à partir de 2003. L'explication réside dans l'exiguïté territoriale de Bruxelles ainsi que dans son coût foncier qui la prédisposent moins que les autres régions au développement de l'industrie. En outre, les branches industrielles caractérisées par une croissance rapide ces dernières années au niveau national (telle que la chimie par exemple) y sont moins représentées. On observe également que l'écart s'est creusé entre 2005 et 2008. Cette période correspond à une reprise de l'activité indus-

trielle en Belgique. Au même moment, la production bruxelloise, après une période de décroissance, s'est stabilisée, une reprise ayant même été envisagée. C'était sans compter sur la restructuration des activités de la société VW (devenue Audi Brussels) à Forest, fin 2006, expliquant la forte chute de l'indice bruxellois début 2007.

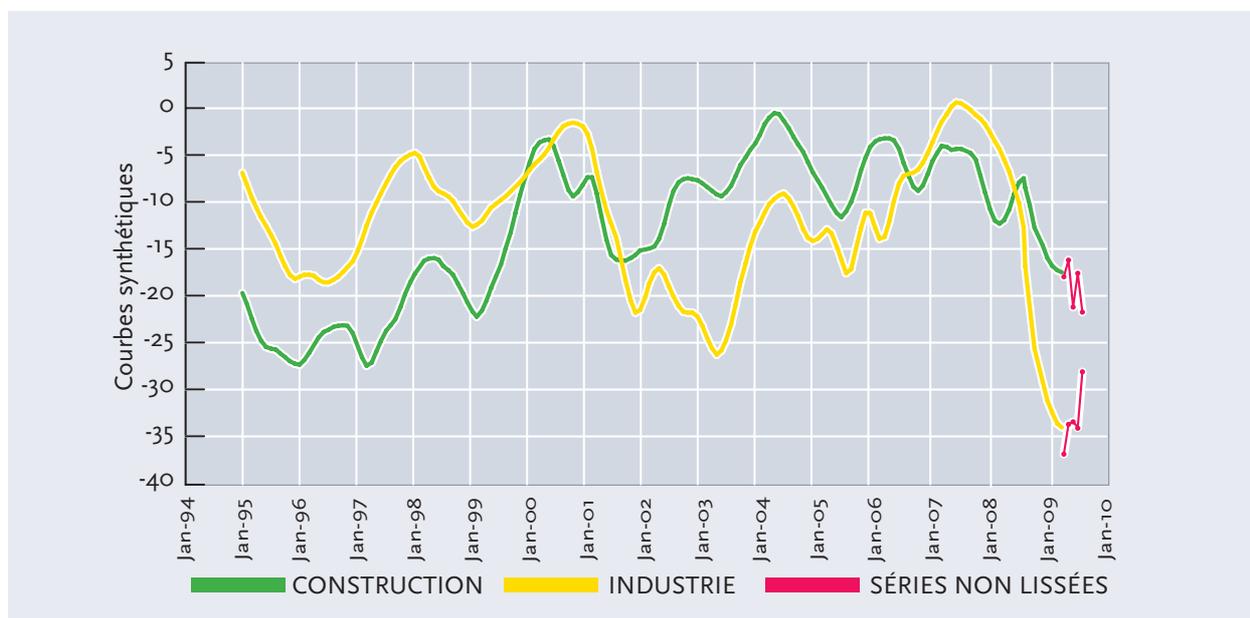
Quelques mois plus tard, l'activité industrielle bruxelloise a connu une reprise qui n'a malheureusement pas duré. La Région est en effet touchée aussi profondément par la crise économique que le reste du monde. Durant toute l'année 2008, l'indice de production bruxellois affiche une nette tendance à la baisse qui s'est accélérée sur les quatre derniers mois de l'année, atteignant son plus bas niveau depuis la création de la Région. L'évolution de l'acti-

tivité industrielle s'est également complètement effondrée en 2008, affichant une chute de plus de 15 % entre janvier et décembre 2008. Depuis le début de l'année 2009, la contraction de l'activité industrielle semble s'être ralentie, tant au niveau national que régional. Ainsi, comme observé dans le précédent baromètre, la légère hausse de l'indice de production bruxellois observé en début d'année ne constituait qu'un soubresaut.

Ces conclusions sont confirmées par les résultats désaisonnalisés et lissés de l'Enquête de la conjoncture menée par la BNB pour l'industrie et la construction, qui reflète plutôt les prévisions des entrepreneurs bruxellois pour les mois à venir.⁸ On peut en effet observer, à partir du graphique 8, que, suite à la forte chute de confiance fin 2004, le moral des chefs d'entreprise se rétablissait petit à petit depuis le milieu de l'année 2005 pour être au plus haut et dans le positif mi-2007. Cette constatation est valable tant dans le

secteur de l'industrie que dans celui de la construction. Ces indicateurs ont cependant pris un sérieux coup à partir du troisième trimestre 2007, la confiance des chefs d'entreprise s'étiolant à chaque annonce relative à l'état désastreux de l'économie tant au niveau national qu'international. Cette conclusion est plus particulièrement valable pour le secteur de l'industrie où la chute a été vertigineuse. On peut en effet observer que la valeur chiffrée de la courbe synthétique de l'industrie manufacturière n'a fait que diminuer pour atteindre un niveau inégalé depuis la création de l'enquête de conjoncture. Quant à l'indicateur relatif au secteur de la construction, il faut remonter jusqu'à juin 1999 pour observer un tel pessimisme. Cependant, si on regarde les chiffres plus récents mais non lissés relatifs à la période mai-août 2009, ceux-ci semblent indiquer l'arrêt de la détérioration de l'indice dans l'industrie. Tel n'est cependant pas le cas dans la construction où la baisse de moral semble ne jamais vouloir s'arrêter.

GRAPHIQUE 8: Enquête sur la conjoncture dans l'industrie manufacturière et la construction en RBC



* Données désaisonnalisées et lissées.
Source: BNB.

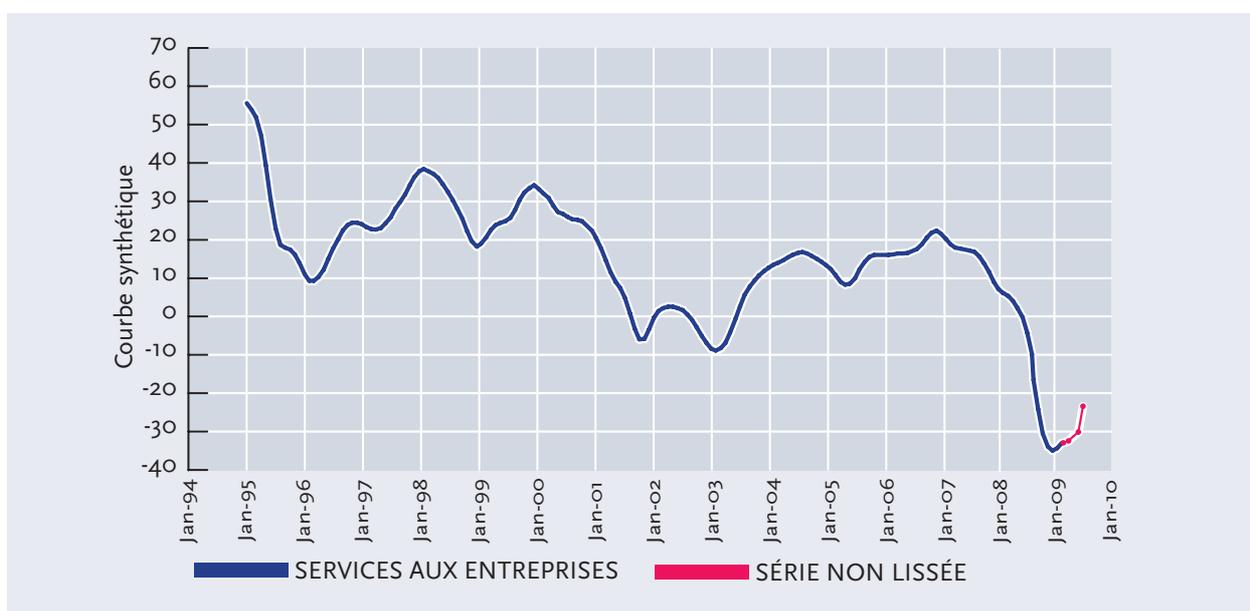
⁸ La BNB mène mensuellement des enquêtes qualitatives de conjoncture auprès d'un échantillon de chefs d'entreprise dans le but de se faire une idée de leur appréciation de la situation économique actuelle et à venir. On y retrouve des questions aussi variées que leur appréciation quant à leurs stocks et carnets de commande, l'évolution de ces derniers ou encore leur prévision d'emploi et de demande. Le calcul de la courbe synthétique se base essentiellement sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage des participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution).

• Les services : nouvelles données sur la confiance des entreprises

Outre les secteurs de l'industrie et de la construction, l'enquête de la conjoncture menée par la BNB porte également sur les services aux entreprises. Ce secteur a énormément d'importance à Bruxelles, puisque les services aux entreprises représentent, avec les services d'intermédiation financière, la part la plus importante de la valeur ajoutée marchande à Bruxelles. Étant donné cette situation, l'IBSA a

demandé à la BNB d'augmenter la taille de l'échantillon de l'enquête pour la Capitale afin de rendre compte de façon significative de la confiance des entreprises de service de la Région. Cet élargissement a été réalisé au premier semestre de l'année 2007. Cependant, le graphique 9 présente les résultats désaisonnalisés et lissés de l'enquête de la conjoncture à partir de 1995, à titre de comparaison.

GRAPHIQUE 9: Enquête sur la conjoncture dans les services aux entreprises en RBC



* Données désaisonnalisées et lissées.
Source: BNB.

À partir du graphique 9, on peut observer que l'évolution de l'indicateur de confiance dans le secteur des services suit grossièrement ceux relatifs à l'industrie et la construction, présentés au graphique 8. Les réponses des entrepreneurs de cette branche présentent également un score synthétique positif supérieur à celui observé dans l'industrie. Toutefois, sur ces dernières années, et malgré un net regain de moral depuis la mi-2005, la courbe n'atteint pas les niveaux élevés qu'elle a connus à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

En outre, la confiance des entrepreneurs s'est retournée depuis la fin de l'année 2006. La chute de confiance a été particulièrement dure durant les derniers mois de l'année 2008. L'indicateur est en effet repassé dans le rouge et a atteint au mois de décembre un minimum sans précédent depuis sa création. À partir des derniers chiffres disponibles couvrant la première moitié de l'année 2009, il semblerait cependant que le moral des entrepreneurs de ce secteur reprenne du poil de la bête ou tout au moins qu'un point d'inflexion a été atteint.

2.4. Marché du travail

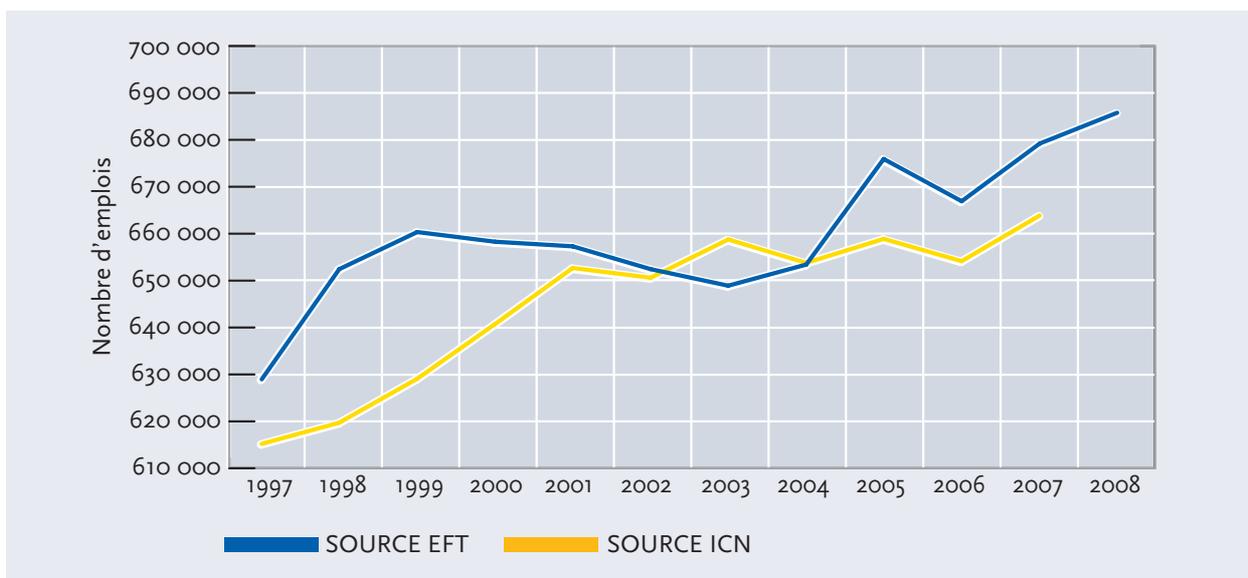
• Emploi intérieur

TABLEAU 4: Emploi intérieur total (% de croissance annuelle)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2004	4 139 174 (1,69)	653 808 (0,70)
2005	4 235 310 (2,32)	676 590 (3,48)
2006	4 262 883 (0,65)	667 495 (-1,34)
2007	4 380 213 (2,75)	679 889 (1,86)
2008	4 445 897 (1,50)	686 527 (0,98)

Source: SPF Économie-DGSIE (EFT).

GRAPHIQUE 10: Évolution de l'emploi intérieur en Région de Bruxelles-Capitale



Source: ICN, SPF Économie-DGSIE (EFT).

Le tableau 4 et le graphique 10 illustrent l'évolution de l'emploi intérieur en Région de Bruxelles-Capitale sur ces dix dernières années. Cet indicateur reflète le nombre d'emplois effectifs générés par l'activité économique au sein de la Région, occupés ou non par des Bruxellois. Deux sources de données distinctes sont à notre disposition pour mesurer cette variable. Il s'agit d'une part de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) du SPF Économie et d'autre part des données fournies par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Si la deuxième source a l'avantage d'être exhaustive, elle présente un an et demi de retard. Quant à l'EFT,

elle repose sur une enquête et est disponible trimestriellement.

Malgré des divergences notables en fonction des sources utilisées, on observe une forte croissance de l'emploi bruxellois durant la deuxième moitié des années 1990 ainsi qu'un léger essoufflement entre 2000 et 2004. Par la suite, tant les résultats issus de l'EFT que ceux de l'ICN indiquent que l'emploi intérieur à Bruxelles bénéficie d'une nouvelle période de croissance en 2005 pour s'effondrer en 2006. Enfin, les dernières données de l'ICN relatives à l'année 2007, sorties en avril 2009, confirment glo-

bablement les résultats de l'EFT : 2007 a été une année pleine de succès. Selon l'ICN, la création d'emplois à Bruxelles se serait élevée à un peu moins de 10 000 unités (+1,5 %), portant le nombre d'emplois à près de 664 413, un record. Cette croissance a cependant été plus faible que celle affichée au niveau national (1,8 % pour la même année).

En 2008, les données définitives de l'EFT font état d'une légère croissance de l'emploi tant en Belgique qu'à Bruxelles (respectivement 1,50 % et 0,98 %). Cet accroissement reste cependant inférieur aux

résultats affichés en 2007, ce qui peut être considéré comme une première répercussion de la crise économique sur le marché du travail tant national que régional. Il ne s'agit cependant que d'un avant-goût de la dégradation que subira le marché du travail bruxellois dans les mois à venir, celui-ci réagissant avec retard par rapport à l'activité économique globale. Il est donc fort probable que 2009 soit, quant à elle, caractérisée par des destructions d'emplois, comme le laissent par ailleurs présager les résultats de l'Enquête sur les Forces de Travail relatifs au premier trimestre de l'année.

• Taux d'emploi

TABLEAU 5: Comparaison du taux d'emploi en % de la population de 15 à 64 ans

	UE-15	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	64,4	59,3	53,2
2004	64,6	60,5	54,1
2005	65,4	61,1	54,8
2006	66,2	61,0	53,4
2007	67,0	62,0	54,8
2008	67,4	62,5	55,6

Source: Eurostat et SPF Économie-DGSIE.

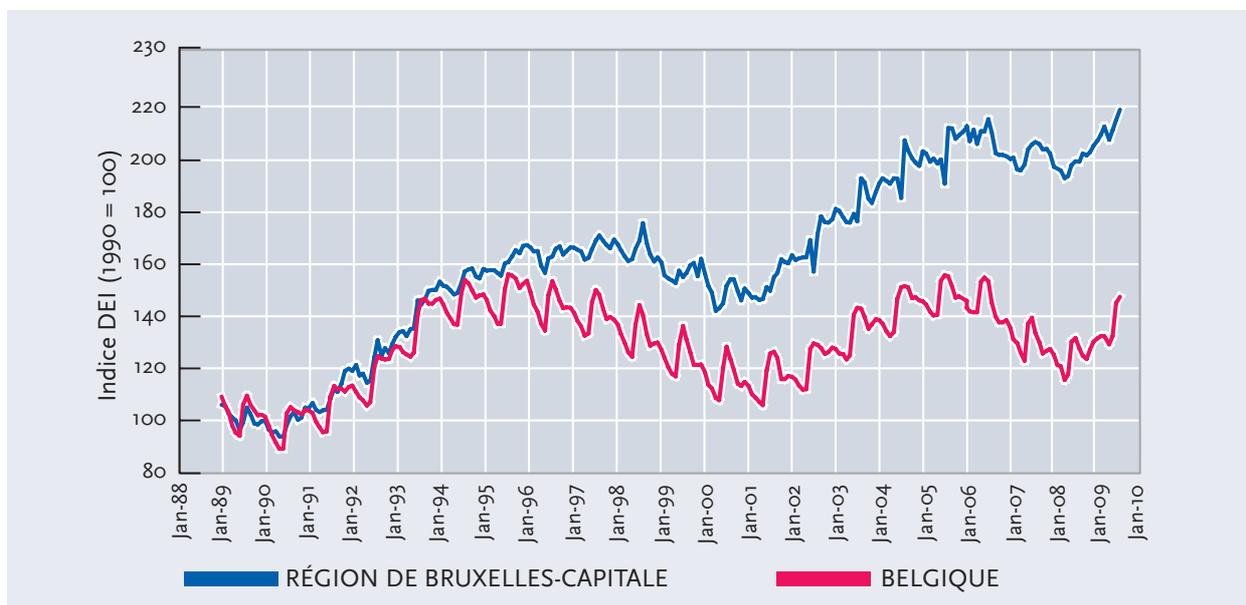
Le tableau 5 compare les taux d'emploi prévalant au sein de l'ancienne Union européenne des 15, de la Belgique et de la Région de Bruxelles-Capitale. Cet indicateur rend compte de l'occupation effective des Bruxellois, indépendamment de leur lieu de travail. Il est défini comme étant le rapport entre la population en emploi et la population en âge de travailler (15-64 ans).

Bruxelles est marquée par des taux d'emploi particulièrement faibles et seule une légère amélioration est observable sur la période considérée, la population active occupée et la population en âge de travailler ayant évolué dans des proportions similaires. De manière générale, un peu plus d'un Bruxellois sur deux en âge de travailler est effectivement occupé. Pour l'ensemble de la Belgique,

des progrès légèrement plus notables sont observables sur la même période. Il n'en reste pas moins qu'en 2008, le taux d'emploi belge est largement en deçà de la moyenne européenne (l'UE des 15) (62,5 % contre 67,4 %). En outre, les taux d'emploi risquent de baisser dans les années à venir. Les effets de la crise ne se feront en effet pleinement ressentir qu'à partir de 2009 et se prolongeraient vraisemblablement jusqu'en 2011 selon les projections HERMREG. Bruxelles sera probablement plus touchée que la moyenne nationale, étant donné sa spécialisation sectorielle mais également l'augmentation de sa population en âge de travailler sur cette période. Par conséquent, tant Bruxelles que la Belgique n'atteindront probablement pas l'objectif de taux d'emploi de 70 % d'ici à 2010, date fixée lors du sommet de Lisbonne en 2000.

• Chômage

GRAPHIQUE 11: Indice du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique



Source: Actiris.

TABLEAU 6: Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (données administratives)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2007-II	511 873	91 313
2007-III	553 870	95 323
2007-IV	517 058	94 927
2008-I	505 702	92 197
2008-II	479 060	90 143
2008-III	526 638	92 264
2008-IV	508 060	93 852
2009-I	532 394	96 171
2009-II	532 115	97 616

Source: Actiris.

Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) bruxellois connaît une hausse quasi ininterrompue depuis le mois d'octobre 2008. Cet accroissement s'est poursuivi sans grande surprise au cours du deuxième trimestre 2009. En moyenne, on dénombrait 97 616 DEI en Région de Bruxelles-Capitale, soit une hausse trimestrielle de 1,5 % ou de 8,3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente (tableau 6). Le chômage a jusqu'à présent

TABLEAU 7: Taux de chômage*(%) (données d'enquête)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	8,2	15,7
2004	8,3	15,8
2005	8,5	16,5
2006	8,3	17,7
2007	7,5	17,2
2008	7,0	16,0

* Selon la définition de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Source: SPF Économie-DGSIE (EFT).

plus particulièrement touché les plus de 50 ans (+16 % par rapport au même trimestre de l'année précédente). Aussi prévisible qu'elle était, cette hausse n'en reste pas moins inquiétante, la fin du deuxième trimestre d'une année étant généralement caractérisée par une baisse du nombre de DEI. La recrudescence a cependant été moins importante que dans le reste du pays (+11 % par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Aucune embellie n'est attendue avant la fin de l'année 2010. Comme annoncé dans le baromètre précédent, la barre fatidique des 100 000 chômeurs bruxellois a été franchie en août, dépassant ainsi son triste record précédent proche des 100 000 demandeurs d'emploi atteint en août 2006. En outre, comme expliqué précédemment, le marché du travail, réagissant toujours avec un certain retard par rapport à l'activité économique, devrait continuer à fortement se dégrader. Enfin, on peut craindre que les chiffres des mois à venir soient encore plus mauvais. L'automne, à l'inverse du printemps est structurellement mauvais, les jeunes qui sortent de l'école s'inscrivant massivement sur les listes des demandeurs d'emploi d'Actiris.

Un autre indicateur permettant d'appréhender les évolutions sur le marché du travail est le taux de chômage. Celui-ci est défini comme étant le rapport entre le nombre de chômeurs et la population

active (qui est composée des chômeurs mais également des personnes en emploi). Le taux de chômage peut notamment être calculé à partir des résultats fournis par l'Enquête sur les Forces de Travail, citée précédemment. Il faut cependant noter que, par rapport à Actiris, l'EFT utilise une définition plus stricte du chômage reposant sur les notions employées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Cette dernière considère comme chômeur toute personne de 15 ans et plus qui au cours de la période de référence était sans travail, disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi. Par conséquent, le taux de chômage de l'EFT est plus élevé que le taux de chômage administratif⁹. Ainsi, on peut observer à partir du tableau 7 que le taux de chômage obtenu à partir des données de l'Enquête sur les Forces de Travail atteignait 16 % en 2008. Le taux de chômage administratif s'élevait à 19,3 % pour la même année.

2.5. Environnement : Émission de gaz à effet de serre¹⁰

La plupart des scientifiques s'accordent aujourd'hui sur le fait que les gaz à effet de serre émis par les activités humaines constituent la principale cause du réchauffement observé au cours de ces cinquante dernières années. Ce réchauffement a déjà des effets perceptibles, non seulement sur les écosystèmes mais également sur les populations humaines, en particulier les plus vulnérables.

La réduction effective des émissions de gaz à effet de serre et l'atténuation des impacts du changement climatique représentent l'un des enjeux majeurs du 21^{ème} siècle. Tout comme les deux autres régions et l'Etat fédéral, la Région bruxelloise participe aux efforts réalisés par la communauté internationale pour atteindre ces objectifs.

• Contexte règlementaire

Le protocole de Kyoto constitue le plus important instrument supranational visant à lutter contre les changements climatiques. Il impose aux pays industrialisés de réduire leurs émissions globales

de 6 gaz à effet de serre de 5 % pour la première période d'engagement (2008-2012) par rapport aux émissions enregistrées en 1990.

⁹ Le taux de chômage administratif est ici défini comme étant le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés et la population active occupée tel que calculé par Actiris.

¹⁰ Ce chapitre a été réalisé par Bruxelles Environnement – Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement (IBGE).

Pour en savoir plus sur le sujet, le lecteur peut utilement se référer au :

- Baromètre conjoncturel de la Région de Bruxelles-Capitale, janvier 2008 (chapitre environnement) ;

- Baromètre conjoncturel de la Région de Bruxelles-Capitale, octobre 2008 (chapitre environnement).

Cet objectif, réparti entre les pays industrialisés, a été fixé à 8 % pour l'Union européenne (EU-15). La Belgique doit quant à elle diminuer ses émissions de 7,5 % et la Région de Bruxelles-Capitale ne peut augmenter ses émissions de plus de 3,475 %. Cette limitation s'applique exclusivement aux émissions directes c'est-à-dire celles émises sur le territoire. Parallèlement, des émissions indirectes - quantitativement importantes - sont induites par l'électricité consommée en Région de Bruxelles-Capitale pour la part de celle-ci qui est importée (approximativement 94 % de l'électricité consommée) et, au-delà, par les biens de consommation importés dans la Région.

L'échéance du Protocole de Kyoto approchant, l'élaboration de nouveaux accords est en cours. C'est notamment le but de la conférence de Copenhague prévue en décembre 2009.

Dans ce cadre, à l'issue du conseil de printemps de l'UE de 2007, les ministres des 27 États membres ont pris un triple engagement (paquet «Énergie-Climat») qui implique au niveau de l'Union :

- Une réduction de 20 %¹¹ des émissions de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 1990, et plus spécifiquement :

• Projections des émissions de gaz à effet de serre

En vertu de la décision 280/2004/CE du parlement européen et du conseil du 11 février 2004 relative à un mécanisme pour surveiller les émissions de gaz à effet de serre dans la Communauté et mettre en œuvre le protocole de Kyoto, les États membres sont tenus de communiquer à la Commission européenne des informations et données quantitatives permettant d'évaluer les progrès accomplis. Dans ce cadre, chaque État membre doit

- 21 % par rapport à 2005 pour les gaz à effet de serre émis soumis au système d'échange de quotas d'émissions dans l'Union européenne (SCEQE ou ETS pour Emissions Trading Scheme)¹²;
- 10 % par rapport à 2005 pour les gaz à effet de serre émis par les secteurs résidentiel, tertiaire, du transport, de l'agriculture et des déchets. La répartition de cet objectif entre les 27 États membres impose à la Belgique une diminution de 15 % par rapport à 2005 sur ces secteurs. La répartition entre les 3 Régions et l'Etat fédéral n'a pas encore été opérée.

- L'atteinte d'une part d'énergies renouvelables de 20 % dans la consommation d'énergie totale en 2020 dont une part de biocarburants de minimum 10 % dans la consommation totale d'essence et de gazole destinée au transport au sein de l'UE. La répartition de cet objectif entre les 27 États membres impose à la Belgique de couvrir 13 % de sa consommation finale d'énergie en 2020 par des énergies renouvelables. La répartition entre les entités fédérées n'a également pas encore été opérée ;
- Une amélioration de l'efficacité énergétique de 20 %.

notamment transmettre à la Commission, au plus tard le 15 mars 2005 puis tous les deux ans, les projections nationales relatives aux émissions de gaz à effet de serre par les sources et à leur absorption par les puits, au moins pour les années 2005, 2010, 2015 et 2020, pour chaque gaz et pour chaque secteur compte-tenu des mesures en vigueur : c'est le scénario «fil de l'eau», également appelé BaU pour «business as usual».

¹¹ En cas d'accord multilatéral, l'Union européenne envisage de porter à 30 % la réduction des émissions de gaz à effet de serre communautaires.

¹² Les installations de production d'énergie et industrielles couvertes par le système d'échange de quotas d'émissions représentent près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne. Par contre, en Région de Bruxelles-Capitale, seules 1,5% des émissions de 2005 sont imputables à de telles installations.

– Modèle régional de projections des émissions de gaz à effet de serre

Pour répondre à ces obligations, Bruxelles Environnement a réalisé un modèle de projections jusqu'en 2020 des consommations énergétiques et des émissions atmosphériques régionales de gaz à effet de serre et ce, sur base des travaux précédemment confiés aux bureaux d'études ECONOTEC en 2006 et 3E (en partenariat avec Transport & Mobility Leuven) en 2007.

Ce modèle projette, pour chaque secteur représenté en Région de Bruxelles-Capitale (résidentiel, tertiaire, transports, industriel et production d'énergie), l'évolution des consommations énergétiques pour chaque vecteur énergétique (principalement gaz, mazout, et électricité) en tenant compte :

- des consommations observées dans les bilans énergétiques annuels de la Région¹³;
- des inflexions attendues par rapport à la tendance observée depuis 2000, compte-tenu des mesures prises avant 2007, des évolutions technologiques et des prévisions de développement régional.

Le modèle tient par ailleurs compte des gaz à effet de serre émis sur le territoire régional qui ne sont pas d'origine énergétique : les émissions de méthane (CH₄) résultant de fuites sur le réseau de distribution de gaz naturel, les émissions de protoxyde d'azote (N₂O) liées à l'usage de gaz anesthésiants dans les hôpitaux, les émissions de gaz fluorés ainsi que les émissions liées à la décomposition des matières organiques au niveau des stations d'épuration des eaux.

Bâtiments

Les paramètres pris en compte pour établir les projections des émissions de gaz à effet de serre par le chauffage des bâtiments sont :

a) Pour le secteur résidentiel

- l'évolution de la population et le taux d'occupation des logements qui déterminent le besoin en nouveaux logements, lesquels respectent les normes de performance énergétique en vigueur¹⁴;
- l'amélioration des performances énergétiques attendue en cas de rénovation, définie sur base des normes en vigueur, selon le type de logement (appartement ou maison), la catégorie d'âge du bâtiment concerné, le système de chauffe installé (central ou non), le vecteur énergétique (gaz, mazout, et électricité) et selon qu'il est occupé par le propriétaire ou un locataire.

b) Pour le secteur tertiaire

- les surfaces chauffées par employé et l'évolution du nombre d'employés selon la branche d'activités qui déterminent l'évolution des surfaces tertiaires ;
- l'amélioration des performances énergétiques attendue en cas de rénovation, définie sur base des normes en vigueur, au départ des consommations spécifiques de chaque branche d'activité et pour chaque vecteur énergétique, évaluées dans les bilans énergétiques annuels de la Région de Bruxelles-Capitale.

Par ailleurs, les émissions résultant de la consommation de combustibles pour le chauffage des bâtiments dépendant fortement du climat, les projections sont établies pour différents scénarios correspondant à une plus ou moins grande rigueur du climat susceptible de se produire sur la période considérée. Le climat se mesure en Degrés-Jours (DJ) annuels, indicateur de jours de chauffe¹⁵.

¹³ Réalisés par l'Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable pour Bruxelles-Environnement (voir publication du baromètre d'avril 2009)

¹⁴ cf. arrêtés d'application de l'Ordonnance relative à la performance énergétique et au climat intérieur des bâtiments

¹⁵ Plus ce nombre est élevé, plus l'année aura été froide et donc plus la demande en chauffage aura été importante, rendant compte de consommations énergétiques et, en corollaire, d'émissions de gaz à effet de serre plus importantes (et inversement).

Transports

L'évaluation des projections des gaz à effet de serre émis par le transport routier a été confiée à Transport & Mobility Leuven (TML), chargé par la DG Environnement du développement du modèle TREMOVE¹⁶ depuis 2002.

Industries

En 2006, les industries représentent à peine 1,7 % de la consommation énergétique de la Région et 2,0 % des émissions directes de gaz à effet de serre.

Le modèle est dès lors peu détaillé pour ce secteur. Il suppose une stabilisation de la consommation d'électricité et une légère amélioration de l'efficacité énergétique de 0,5 % par an jusqu'en 2020.

Production d'énergie

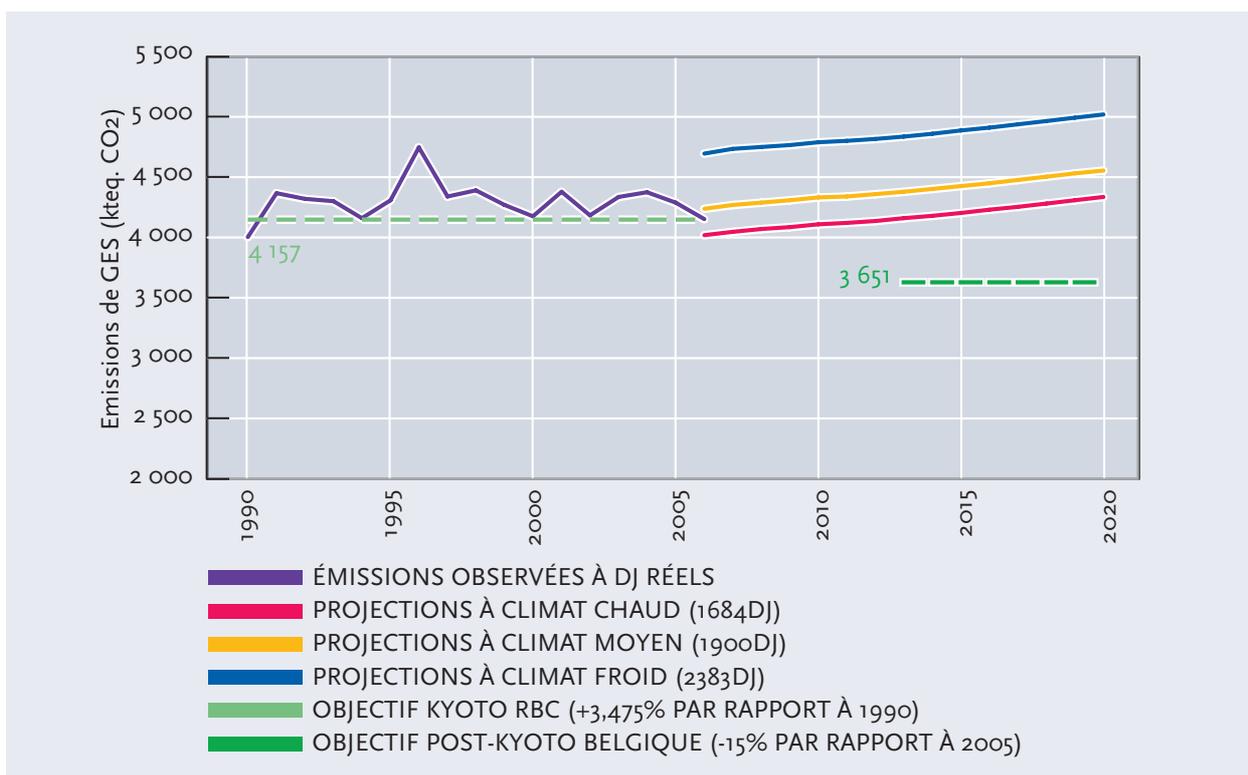
Seuls 6 % de l'électricité consommée en Région bruxelloise sont produits sur son territoire par l'incinérateur de déchets de Neder-Over-Hembeek et 3 centrales turbo-jet (absorbant les pics de demande en électricité). Cette production est supposée stable jusqu'en 2020.

– Résultats des projections des émissions directes de gaz à effet de serre par la Région bruxelloise à l'horizon 2020

Étant donné la prépondérance des bâtiments (qui représentent plus de 70 % des émissions directes de gaz à effet de serre) et leur dépendance au climat, les projections sont présentées pour 3 climats de référence, à savoir :

- Un climat chaud comme observé en 2002 (1684 DJ15/15) ;
- Un climat moyen de 1900 DJ15/15 ;
- Un climat froid comme observé en 1996 (2383 DJ15/15).

GRAPHIQUE 12: Évolution des émissions de gaz à effet de serre en Région de Bruxelles-Capitale (1990-2006) et projections «Business as usual» jusqu'en 2020.



Source: Bruxelles-Environnement, département plan air, climat et énergie 2009.

Il apparaît que, à politique climatique inchangée et vu l'échéance proche, le respect des engagements régionaux pour la première période d'engagement du Protocole de Kyoto tiendra au climat qui règnera durant les 5 années concernées (de 2008 à 2012).

Les modélisations montrent également que pour assumer sa part des objectifs à rencontrer par la Belgique dans le cadre du paquet «Énergie-Climat», la Région de Bruxelles-Capitale va devoir engager des mesures supplémentaires à celles déjà mises en œuvre ou planifiées.

Dans l'accord de Gouvernement 2009-2014, il apparaît que le Gouvernement a pris la mesure de ce nouveau défi :

«(...) A l'instar d'autres villes européennes, la Région de Bruxelles-Capitale s'engage dans un objectif ambitieux sur le Climat de réduction de gaz à effet de serre (par rapport à 1990) de 30% pour 2025 en intégrant les préoccupations connexes, telles que la qualité de l'air, la pollution atmosphérique et l'énergie. Dans ce même ordre d'idées, les sources d'énergies renouvelables endogènes seront également développées au maximum de leurs possibilités (...).»

¹⁶ TREMOVE est un modèle d'évaluation de différentes politiques en matière de transports et d'environnement sur le secteur européen des transports, développé pour la Commission Européenne

3. Nouvelles Perspectives Régionales 2008-2014

3.1 Introduction

En collaboration avec le Bureau Fédéral du Plan et les deux autres organismes d'études régionaux (IWEPS et SVR), l'IBSA œuvre depuis quatre ans à la mise en place du modèle de projection macroéconomique régional nommé HERMREG. Le présent chapitre propose un résumé des résultats obtenus lors de la nouvelle projection effectuée en 2009. Le modèle a bénéficié d'améliorations (nouvelles projections démographiques, nouvelle estimation des flux de navetteurs, réestimation générale des équations). Le lecteur intéressé trouvera l'ensemble de l'analyse ainsi que les résultats détaillés sur le site de l'IBSA (www.statbru.irisnet.be).

Le modèle HERMREG est un modèle macroéconométrique de type «top down» : il s'appuie sur le modèle de projection macroéconomique national HERMES développé par le Bureau Fédéral du Plan. HERMREG répartit les résultats nationaux entre les trois régions belges sur la base d'une modélisation des dynamiques interrégionales observées dans le

passé. Le modèle est aligné sur la comptabilité régionale publiée par la Banque Nationale de Belgique. Les dernières données disponibles pour les comptes régionaux couvrent l'année 2007. Aussi, le modèle HERMREG produit actuellement une estimation des comptes pour l'année 2008 ainsi qu'une projection pour les années 2009 à 2014.

Ces projections se basent sur la projection nationale de mai 2009¹⁷. Sont prises en compte les conditions économiques, les perspectives internationales et l'ensemble des actions politiques fédérales et régionales connues à cette date.

Après avoir situé le contexte posé par la projection nationale, les principaux résultats pour la Région sont exposés ci-dessous en distinguant les projections relatives à la crise actuelle (2009-2010) des projections à moyen terme (2011-2014). Le chapitre se conclut sur des commentaires concernant ces projections¹⁸.

3.2 Contexte national

En phase avec une baisse de l'ordre de 10 % des échanges internationaux prévue par le FMI pour 2009, le scénario retenu pour la projection nationale table sur une profonde récession en 2009 en Belgique, suivie en 2010 d'une relative stagnation économique, la reprise ne se produisant qu'en 2011. Le scénario de reprise, fondé sur l'observation des précédentes crises à caractère fortement financier, ne prévoit pas de rattrapage du déficit de croissance,

autrement dit pas d'effet de rebond après l'épisode de récession. La croissance belge retrouverait donc son niveau moyen après 2011, l'effet de la crise sur le niveau du PIB étant considéré comme permanent.

L'impact de cette récession serait particulièrement sensible pour les branches industrielles et certaines branches des services aux entreprises, en particulier

¹⁷ «Perspectives Économiques 2009-2014», Collectif, Bureau Fédéral du Plan, 2009.

¹⁸ Ces commentaires émanent de la cellule «Analyse» de l'IBSA et n'engagent d'aucune façon les autres partenaires du projet (BFP, IWEPS et SVR).

et sans surprise «Crédit et assurances», mais également «Transport et communications» et «Autres services marchands». La branche «Commerce et horeca» traditionnellement sensible à la conjoncture serait également fortement touchée.

Dans un tel scénario, l'emploi belge paye un lourd tribut à la crise. En effet, après des destructions de postes importantes durant la période de récession, l'absence de rebond de croissance lors de la reprise économique n'apporte qu'une croissance modérée de l'emploi, qui ne retrouve ses niveaux d'avant-crise que relativement tard. L'autre grande victime

est à chercher du côté des finances publiques. En effet, le scénario retenu au niveau national implique une réapparition rapide de «l'effet boule de neige» en termes d'endettement, les déficits se creusant rapidement et de manière durable au niveau fédéral. Les paramètres de la loi de financement pour les entités fédérées sont cependant également affectés par ce scénario de crise, induisant un déficit durable quoique d'ampleur moindre à ce niveau également. Les prochaines versions du modèle HERMREG permettront de disposer du détail de la projection par entité, la version actuelle projetant de manière agrégée l'ensemble des finances régionales.

TABLEAU 8: Principaux résultats de la projection nationale

	2008	moyennes	
		2009-2010	2011-2014
Croissance du PIB en volume	1,2%	-1,9%	2,3%
Indice des prix à la consommation	4,5%	1,0%	1,7%
Variation de l'emploi total	1,6%	-1,0%	0,8%
Taux de chômage définition BFP ⁽¹⁾	11,8%	14,9%	14,5%
Productivité par tête, variation	-0,7%	-1,1%	1,6%
Coût salarial réel par tête, variation ⁽²⁾	-1,3%	0,6%	1,2%
Capacité ou besoin de financement de l'ensemble des administrations, en % du PIB ⁽¹⁾	-1,2%	-5,6%	-5,8%
Capacité ou besoin de financement des Communautés et Régions, en % du PIB ⁽¹⁾	0,0%	-0,5%	-1,1%
Dette de l'ensemble des administrations publiques, en % du PIB ⁽¹⁾	89,3%	97,8%	106,4%

(1) les valeurs pour les colonnes «2009-2010» et «2011-2014» sont celles pour la dernière année de la période concernée.

(2) coût salarial des branches d'activité marchande avant déduction des subventions salariales.

Source: HERMES.

3.3 Résultats

Les résultats issus du modèle HERMREG pour la Région bruxelloise sont présentés de manière résumée ci-dessous. On y a distingué les premières années de projection (essentiellement 2008-2010) qui correspondent au déroulement de la crise et qui méritent une attention particulière bien que l'objet du modèle ne soit a priori

pas la projection à court terme, et les années suivantes (2011-2014) qui donnent les tendances à moyen terme, permettant des comparaisons plus réalistes avec les périodes précédentes. Une moyenne 2008-2014 serait trop fortement influencée par la crise pour permettre une comparaison intéressante.

Il faut rappeler ici que le modèle effectue la projection régionale sur la base, d'une part, du scénario national établi préalablement et brièvement exposé ci-dessus, et, d'autre part, des comportements régionaux spécifiques observés dans le passé. Il s'agit donc d'une projection à politique inchangée et sous l'hypothèse que les types de comportement observés

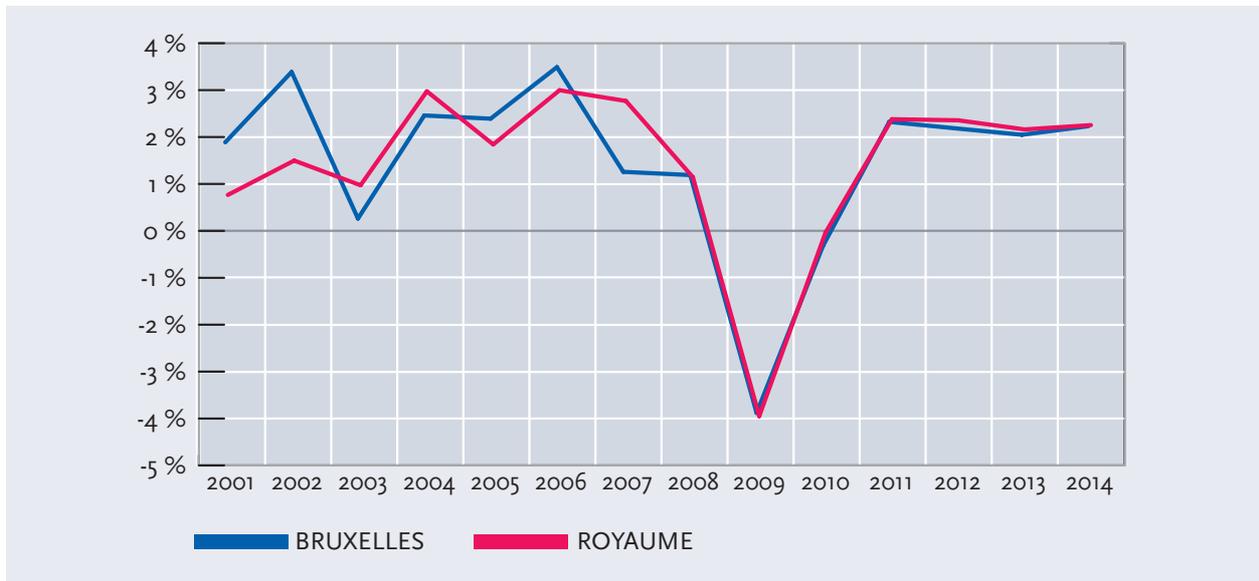
dans le passé peuvent être extrapolés dans le futur. Il convient enfin d'insister sur le caractère très fragile de projections effectuées dans les circonstances de crise actuelles, la grande incertitude régnant sur l'ensemble des quantités économiques mesurées, incertitude qui se répercute sur la marge d'erreur des projections.

• La crise économique

La Région bruxelloise n'échappe pas à la trajectoire de crise décrite par le scénario national. On peut cepen-

dant relever deux différences par rapport au reste du Royaume dans le déroulement projeté de celle-ci :

GRAPHIQUE 13: Croissance du PIB en volume



Source: HERMREG.

- D'une part, en termes de chronologie, les premiers effets de la crise dans sa phase financière se font ressentir à Bruxelles dès 2007, alors que globalement la situation économique dans le Royaume est encore satisfaisante. De plus, l'année 2010 serait globalement moins bonne que dans les autres régions, avec une croissance économique légèrement négative à Bruxelles au contraire du reste du Royaume. La durée de la crise serait ainsi plus importante pour la Région bruxelloise, ce qui est fortement lié à sa structure sectorielle (forte représentation de la branche «Crédit et assurances», qui est touchée de

manière précoce, et de la branche «Transport et communications» qui subit encore lourdement l'impact de la crise en 2010).

- D'autre part, en termes de vecteur de transmission, des disparités importantes existent entre les trois régions belges, illustrées par le tableau 2. Les trois régions voient leur activité économique affectée de manière similaire par la crise globale en 2009, avec un recul du PIB projeté de l'ordre de 4 %. Cette similitude masque cependant des disparités importantes dans les vecteurs de ce recul. En effet, en Flandre et en Wallonie, le coup de frein brutal de la production industrielle suite à l'assèche-

ment des débouchés, en particulier internationaux, fait que les branches industrielles expliquent pour une part importante le recul marqué de l'activité. En Région bruxelloise, le poids des branches industrielles étant très faible, ce phénomène joue comparativement peu. Mais en contrepartie, le poids relatif très important des branches de services les plus touchées, et plus particulièrement de la branche «Crédit et assurances», pèse nette-

ment plus sur le résultat que dans les deux autres régions. Certaines branches contribuent fortement à la récession dans l'ensemble des régions, en particulier «Autres services marchands», dont la qualité de première branche par la valeur ajoutée dans les trois régions explique son impact important, et «Commerce et horeca» qui subit partout avec la même intensité le reflux des dépenses de consommation.

TABLEAU 9: Principaux contributeurs à la récession puis à la reprise, contribution moyenne à la croissance de la valeur ajoutée

		moyenne 2009-2010		
		RBC	Belgique	
1	Crédit et assurances	-0,6%	Industries manufacturières	-0,7%
2	Autres services marchands	-0,6%	Autres services marchands	-0,5%
3	Transport et communication	-0,4%	Transport et communication	-0,4%
Contribution		-1,7%		-1,6%
Tot		-2,0%		-1,9%
% du tot		81%		85%
		moyenne 2011-2014		
		RBC	Belgique	
1	Autres services marchands	0,7%	Autres services marchands	0,7%
2	Crédit et assurances	0,5%	Industries manufacturières	0,4%
3	Transport et communication	0,3%	Commerce et horeca	0,3%
Contribution		1,5%		1,4%
Tot		2,2%		2,4%
% du tot		70%		57%

Source: HERMREG.

• Projections à moyen terme

Résultats macroéconomiques

D'une manière générale, la reprise économique à moyen terme serait, comme annoncé ci-dessus, plutôt molle en ce qu'elle ne devrait pas montrer d'effet de rebond. Aussi, les taux de croissance du PIB bruxellois à partir de 2011 devraient s'établir à des valeurs conformes quoiqu'un peu supérieures à leur moyenne historique. Pour l'emploi, la situation serait encore moins favorable, avec des taux de croissance faibles. On projette ainsi une croissance annuelle moyenne de 2,3 % pour la valeur ajoutée contre 0,5 % pour l'emploi sur la période 2011-

2014. La différence serait donc expliquée par des gains encore importants de productivité apparente du travail pour les activités économiques bruxelloises, de l'ordre de 1,9 % par an sur la même période. Ces gains de productivité seraient supérieurs à l'augmentation du coût salarial par tête, progressant de 1,1 % par an en moyenne sur la période 2011-2014, traduisant un renforcement relatif de la compétitivité bruxelloise. Par ailleurs, les investissements productifs croîtraient de 3 % par an, un rythme comparable à celui observé dans

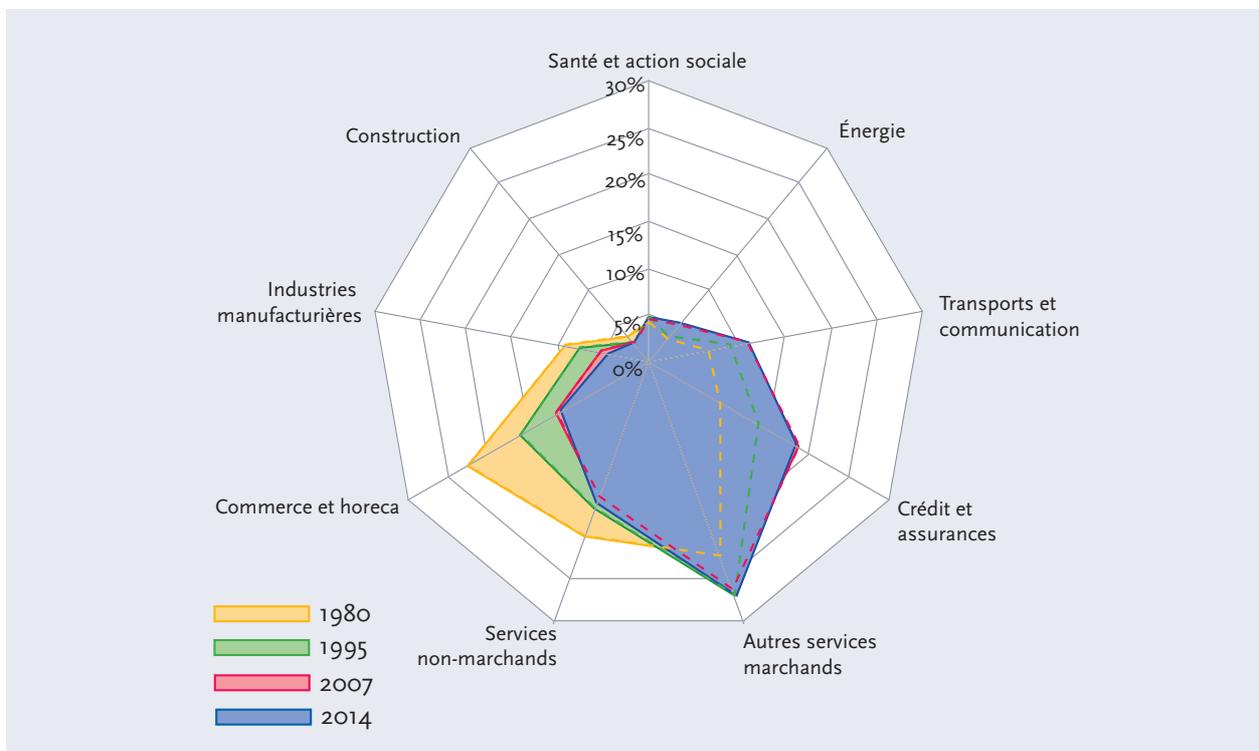
la période précédant la crise. Là non plus, le net recul dû à la crise ne serait pas rattrapé.

Le solde des navettes entrantes dans la Région devrait diminuer assez nettement à moyen terme, d'une part du fait de la poursuite de la tendance à l'augmentation des navettes sortantes. D'autre part, de par l'attractivité relativement plus faible du marché du travail bruxellois due à la plus faible crois-

sance de l'emploi intérieur dans la Région qui limite l'opportunité d'accroissement des navettes entrantes. De ce fait, la population active occupée augmenterait plus rapidement que l'emploi intérieur, d'environ 1,4 % par an sur la période 2011-2014 contre 0,5 % pour l'emploi. Il n'en reste pas moins que le taux de chômage resterait très élevé, à 22,9 % selon la définition du BFP (contre 20,7 % en 2008).

Structure de l'activité et de l'emploi

GRAPHIQUE 14: Structure de la valeur ajoutée par branche

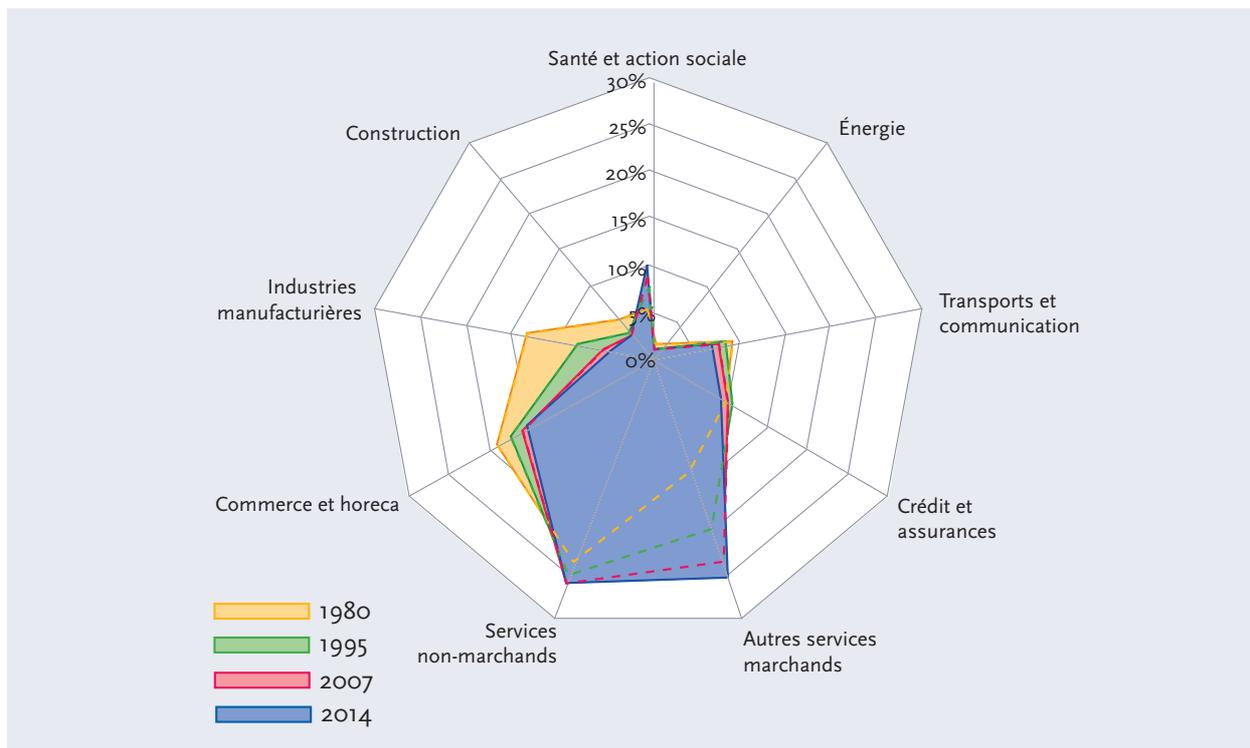


Source: HERMREG.

L'horizon relativement bref de la présente projection ne laisse pas envisager de bouleversement de la structure de la valeur ajoutée dans la Région. Cependant, les évolutions constatées sur les 20 dernières années se poursuivent globalement entre 2007 et 2014. En particulier, la part des branches «Industries manufacturières» et «Commerce et horeca» continue de se

réduire dans le total de la valeur ajoutée, alors que la part des «Autres services marchands» augmente encore légèrement. On relève cependant d'importantes exceptions à cette continuité : la légère baisse de la part de «Crédit et assurances», ainsi que la remontée de la part du secteur non-marchand en 2014 par rapport à leurs parts de 2007.

GRAPHIQUE 15: Structure de l'emploi total par branche



Source: HERMREG.

En termes d'emploi, les changements de structure à l'horizon de la projection confirment également les grandes tendances historiques dans la Capitale. La part dans l'emploi total des branches «Industries manufacturières» et «Commerce et horeca» ainsi que «Transport et

communication» et «Crédit et assurances», baissent entre 2007 et 2014 alors que les parts des branches «Autres services marchands», «Santé et action sociale» et dans une moindre mesure «Services non-marchands» sont en augmentation sur cette période

Contributions à la croissance

En termes de contributions à la croissance, la période 2011-2014 montre des différences notables par rapport à la période récente 2001-2007.

D'une part, deux moteurs de la croissance passée de la Région bruxelloise montrent un relatif essoufflement sur la projection de moyen terme : «Crédit et assurances» et «Energie». Si les taux de croissance de ces deux branches restent dans l'absolu relativement élevés, de l'ordre de 2,8 % par an, ils sont sans commune mesure avec les taux observés dans le passé récent, et la contribution de ces deux branches à la croissance totale reviendrait donc à

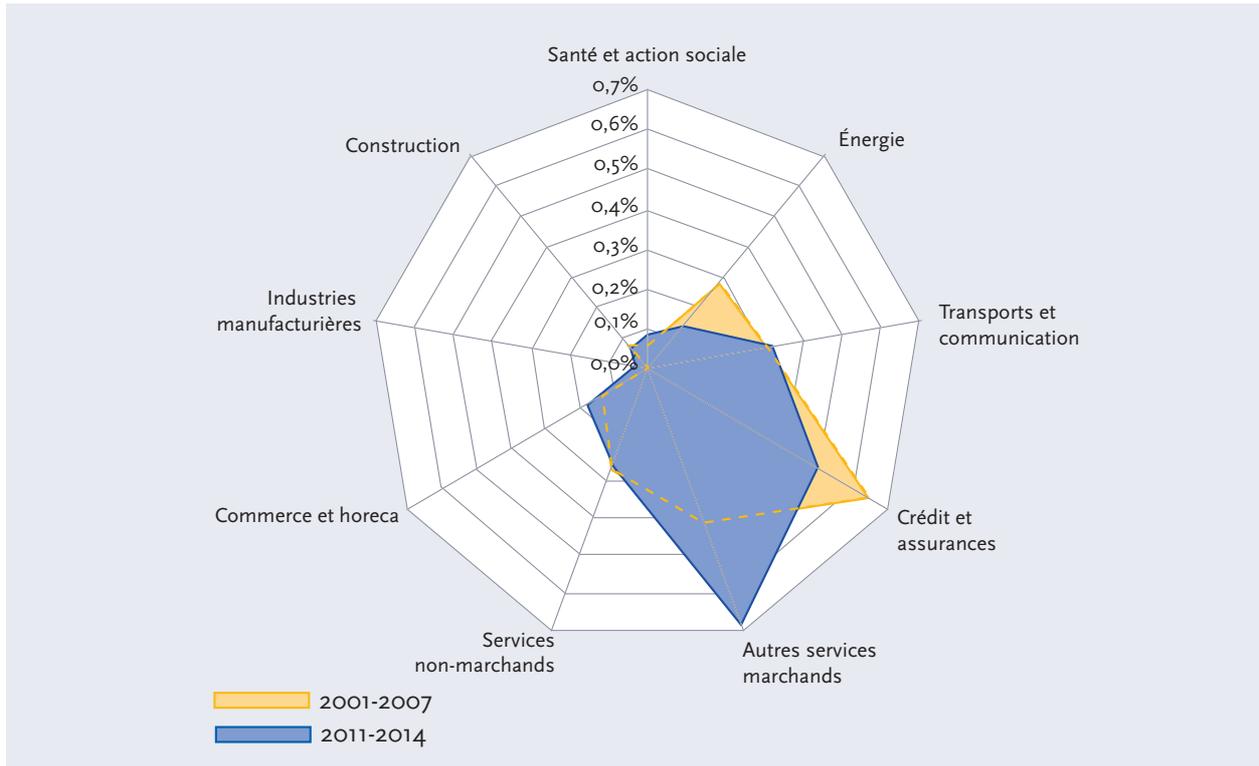
des niveaux plus en ligne avec leur poids dans la valeur ajoutée totale.

D'autre part, deux branches qui jusqu'ici montraient des performances relativement faibles comparées à celles affichées dans les deux autres régions voient leur contribution remonter. La branche «Autres services marchands» se retrouverait ainsi première contributrice à la croissance régionale à moyen terme. Le taux de croissance absolu de la valeur ajoutée dans la branche ne serait pas à proprement parler exceptionnel, avec 2,6 % par an en moyenne, mais la contribution à la

croissance totale deviendrait enfin en ligne avec le poids de la branche dans le total de la valeur ajoutée. La branche «Commerce et horeca», sans afficher de performance remarquable, verrait cependant sa contribution augmenter du fait d'un

redressement de son taux de croissance absolu. Elle resterait cependant en deçà des performances absolues observées dans les autres régions. Quelques pistes d'interprétation à ce sujet sont proposées dans la section suivante.

GRAPHIQUE 16: Contribution moyenne à la croissance de la valeur ajoutée en volume



Source: HERMREG.

3.4 Commentaires

En gardant en tête les précautions d'usage inhérentes à ce type d'exercice (projection à politique inchangée basée sur les comportements observés dans le passé, forte incertitude liée à l'environnement économique très volatil en début de projection), un certain nombre de commentaires peuvent éclairer ces projections.

La branche «Commerce et horeca» montre un historique très négatif à Bruxelles en comparaison des deux autres régions. Si en projection, on

prévoit une forme de stabilisation, cette branche n'en devient pas pour autant le grand pourvoyeur d'emplois et le contributeur solide au développement de l'activité économique qu'elle peut être ailleurs dans le Royaume. Pour mieux cerner les caractéristiques de cette branche recouvrant des activités assez diverses, une analyse à un niveau supérieur de détail sur la période 1995-2007 est brièvement esquissée ci-dessous, suivie de quelques remarques concernant la projection.

TABLEAU 10: Poids relatif dans le total de la valeur ajoutée en volume de la branche, moyennes

Poids	1995-2000		2001-2007	
	RBC	Belgique	RBC	Belgique
COMMERCE ET HORECA	100%	100%	100%	100%
Commerce et réparation automobile, commerce de détail de carburants (50)	7,2%	12,4%	9,6%	11,1%
Commerce de gros et intermédiaire du commerce (51)	59,1%	48,0%	56,9%	50,6%
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques (52)	20,2%	27,4%	19,1%	27,0%
Commerce	86,5%	87,8%	85,7%	88,7%
Hôtels et restaurants (55)	13,5%	12,2%	14,3%	11,3%

Source: ICN, calculs propres.

En termes de structure, des différences notables apparaissent entre la Région et le Royaume. La part de l'Horeca dans la branche est plus importante à Bruxelles, et en croissance sur la période récente,

alors qu'elle diminue ailleurs dans le Royaume. Dans l'ensemble des activités de commerce, le commerce de gros est sur-représenté à Bruxelles mais en déclin, alors que sa part augmente pour le total du Royaume.

TABLEAU 11: Taux de croissance de la valeur ajoutée en volume au sein de la branche, moyennes

Taux de croissance	1995-2000		2001-2007	
	RBC	Belgique	RBC	Belgique
COMMERCE ET HORECA	-2,7%	-0,9%	1,2%	2,6%
Commerce et réparation automobile, commerce de détail de carburants (50)	-3,1%	-1,5%	3,9%	1,7%
Commerce de gros et intermédiaire du commerce (51)	-4,4%	-2,1%	0,8%	4,3%
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques (52)	2,8%	1,0%	1,5%	1,1%
Commerce	-3,4%	-1,1%	1,2%	3,0%
Hôtels et restaurants (55)	2,2%	0,3%	1,0%	0,1%

Source: ICN, calculs propres.

Parallèlement, le taux de croissance (en volume) de la valeur ajoutée dans l'Horeca est nettement supérieur à Bruxelles à ce qu'il est globalement dans le Royaume, la relation s'inversant pour les activités de commerce. En particulier, le commerce de gros montre des taux de croissance beaucoup plus bas à

Bruxelles (fort déclin en moyenne sur 1995-2000, stagnation sur 2001-2007) que dans le Royaume. Le commerce de détail (à l'exclusion des carburants et de l'automobile) montre par contre une bonne dynamique à Bruxelles pour les deux périodes considérées.

TABLEAU 12: Contributions à la croissance de la valeur ajoutée de la branche en volume, moyennes

Contribution	1995-2000		2001-2007	
	RBC	Belgique	RBC	Belgique
COMMERCE ET HORECA	-2,7%	-0,9%	1,2%	2,6%
Commerce et réparation automobile, commerce de détail de carburants (50)	-4,0%	-0,2%	0,3%	0,2%
Commerce de gros et intermédiaire du commerce (51)	-2,7%	-1,0%	0,4%	2,1%
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques (52)	0,1%	0,3%	0,3%	0,3%
Commerce	-3,0%	-0,9%	1,0%	2,6%
Hôtels et restaurants (55)	0,3%	0,0%	0,1%	0,0%

Source: ICN, calculs propres.

Les contributions à la croissance de la valeur ajoutée en découlant désignent clairement le commerce de gros comme l'élément majeur de la différentiation des performances bruxelloises et nationales dans le passé pour la branche «Commerce et horeca». Ce fait, largement partagé par les grandes agglomérations européennes, a déjà été largement commenté¹⁹. Il trouve comme explication importante le redéploiement des activités de commerce de gros vers la périphérie de la ville où les espaces disponibles et les prix du foncier sont plus en rapport avec les besoins de cette branche, pour laquelle la logistique est un axe de développement majeur²⁰. A contrario, la bonne tenue apparente du commerce de détail, et du commerce lié à l'automobile (ces dernières activités semblant empreintes d'une plus grande volatilité), constitue une forme de démenti à l'idée d'un déclin progressif de cette activité à Bruxelles au bénéfice de sa périphérie²¹.

Vu sous l'éclairage des quelques rappels formulés ci-dessus, la projection pour la branche «Commerce et horeca» à Bruxelles peut s'interpréter de manière plus positive. En gardant à l'esprit qu'il ne s'agit que de conjectures – la projection n'étant faite que pour l'ensemble de la branche – on peut voir dans la croissance modérée de la valeur ajoutée et la faible croissance de l'emploi de la branche à l'horizon 2014 un phénomène dual, caractérisé à la fois par le déclin continué de l'élément le plus important (commerce de gros) qui semble inéluctable, et par la bonne tenue de l'horeca et une dynamique maintenue dans le commerce de détail. Ce deuxième aspect devrait être positif en termes d'emploi des Bruxellois, sachant que l'horeca et le commerce de détail sont par essence demandeurs de main d'œuvre peu qualifiée.

¹⁹ «Une approche éclairante, par le biais de l'emploi, est proposée par F. Gilli dans «Cyclicité et géographie de l'emploi francilien entre 1993 et 2004 à la lumière du secteur logistique», in D.Pumain et M-F. Mattei (eds.), Données Urbaines-5, Economica, 2007

²⁰ Sur ce dernier point, cf. par exemple INSEE – Méthodes n°107 (octobre 2004) «Au cœur des échanges : le commerce de gros – 9^e séminaire de la Direction des Statistiques d'Entreprises»

²¹ Ce constat avait déjà été dressé de manière plus générale : l'étalement urbain ne semble pas avoir d'impact significatif sur la santé du commerce de détail en centre ville. Cf. Grimmeau et al. «Le commerce dans les grandes villes belges et leur périphérie», IGEAT – ULB, 2004

Références

-
- Banque Nationale de Belgique (2009), «Projections économiques pour la Belgique», Revue économique, Printemps 2009.

 - BNP Paribas, Direction des Études Économiques (2009), «Ecoweek», Ecoweeks 09-32 et 09-34, BNP Paribas, Août et Septembre 2009.

 - Bureau Fédéral du Plan (2009), «Budget économique - Prévisions économiques 2009», Bureau Fédéral du Plan, février 2009.

 - Bureau Fédéral du Plan (2009), «Perspectives économiques 2009-2014», Bureau Fédéral du Plan, mai 2009.

 - DEXIA Banque (2009), «Perspectives économiques», DEXIA Banque, août 2009.

 - Elmeskov J. (2009), «Quelles sont les perspectives économiques pour les pays de l'OCDE ? Une évaluation intérimaire», OECD, Septembre 2009.

 - European Central Bank (2009), «ECB staff macroeconomic projections for the Euro Area», Septembre 2009.

 - European Central Bank (2009), «Monthly Bulletin August», European Central Bank.

 - Fonds Monétaire International (2009), «Mise à jour des principales projections des Perspectives de l'économie mondiale : Juillet 2009», Études Économiques et Financières, Juillet 2009.

 - Gilli F. (2007), «Cyclicité et géographie de l'emploi francilien entre 1993 et 2004 à la lumière du secteur logistique», dans D.Pumain et M-F. Mattei (eds.) (2007), Données Urbaines-5, Economica.

 - Grimmeau J. (2004), «Le commerce dans les grandes villes belges et leur périphérie», IGEAT – ULB.

 - ING Bank, Economics Department (2009), «Monthly Forecast Update», ING Bank, Août 2009.

 - INSEE (2004), «Au cœur des échanges : le commerce de gros», Méthodes n°107– 9^e séminaire de la Direction des Statistiques d'Entreprises.

 - Institut de Recherches Économiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain (IRES) (2009), «Perspectives économiques 2009-2010», Regards Économiques No 71, Juillet 2009.

 - International Energy Agency (2009), «Oil Market Report», International Energy Agency, 12 Août 2009.

 - Société Générale (2009), «Analyse mensuelle de la situation économique : Juillet-Août 2009», Société Générale, Service des Études Économiques.

Liste des tableaux

TABLEAU 1:	Évolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro	14
TABLEAU 2:	Taux de croissance annuelle du PIB en volume : comparaison entre la Région de Bruxelles-Capitale, le Royaume et l'UE-15	16
TABLEAU 3:	Évolution de l'indice des prix à la consommation	18
TABLEAU 4:	Emploi intérieur total (% de croissance annuelle)	22
TABLEAU 5:	Comparaison du taux d'emploi en % de la population de 15 à 64 ans	23
TABLEAU 6:	Nombre total de demandeurs d'emploi inoccupés (données administratives)	24
TABLEAU 7:	Taux de chômage (données d'enquête) (%)	24
TABLEAU 8:	Principaux résultats de la projection nationale	31
TABLEAU 9:	Principaux contributeurs à la récession puis à la reprise, contribution moyenne à la croissance de la valeur ajoutée	33
TABLEAU 10:	Poids relatif dans le total de la valeur ajoutée en volume de la branche, moyennes	37
TABLEAU 11:	Taux de croissance de la valeur ajoutée en volume au sein de la branche, moyennes	37
TABLEAU 12:	Contributions à la croissance de la valeur ajoutée de la branche en volume, moyennes	38

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1:	Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale	7
GRAPHIQUE 2:	Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale	9
GRAPHIQUE 3:	Évolution de la production et du commerce dans le monde, 2000-2009	10
GRAPHIQUE 4:	Évolution trimestrielle du PIB en euros chaînés	12
GRAPHIQUE 5:	Évolution du prix du pétrole brut (Brent Mer du Nord)	14
GRAPHIQUE 6:	Croissance annuelle de la valeur ajoutée brute en Région de Bruxelles-Capitale, dans les arrondissements de la périphérie et en Belgique	17
GRAPHIQUE 7:	Évolution de la production industrielle en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique	19
GRAPHIQUE 8:	Enquête sur la conjoncture dans l'industrie manufacturière et la construction en RBC	20
GRAPHIQUE 9:	Enquête sur la conjoncture dans les services aux entreprises en RBC	21
GRAPHIQUE 10:	Évolution de l'emploi intérieur en Région de Bruxelles-Capitale	22
GRAPHIQUE 11:	Indice du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique	24
GRAPHIQUE 12:	Évolution des émissions de gaz à effet de serre en Région de Bruxelles-Capitale (1990-2006) et projections «Business as usual» jusqu'en 2020	28
GRAPHIQUE 13:	Croissance du PIB en volume	32
GRAPHIQUE 14:	Structure de la valeur ajoutée par branche	34
GRAPHIQUE 15:	Structure de l'emploi total par branche	35
GRAPHIQUE 16:	Contribution moyenne à la croissance de la valeur ajoutée en volume	36